

Cim

N° 695 15 DÉCEMBRE 2010
ville-cesson-sevigne.fr



UNE VILLE POUR TOUS

DOSSIER

LA MÉDIATION pour l'accès à la culture pour tous



INFOS PRATIQUES

URGENCES

- CENTRE ANTI-POISONS **02 99 59 22 22**
- POLYCLINIQUE SÉVIGNÉ **08 25 74 35 50**
Service d'urgence 24 h/24 **02 99 25 52 49**
- GENDARMERIE **02 99 83 14 90**
- POLICE MUNICIPALE **02 99 83 52 14**
..... **06 09 35 73 92**
- POMPIERS **.18**
- SAMU 35 **.15**
- URGENCE sans abri **.115**
- C^{ie} DES EAUX (urgence) **0 811 904 904**

MÉDECINS DE GARDE

- Pour les urgences la nuit et les week-ends ou jours fériés, veuillez appeler votre médecin traitant.

INFIRMIÈRES DE GARDE

- Veuillez appeler votre cabinet habituel.

PHARMACIES DE GARDE

- Pour connaître la pharmacie de garde sur la commune, veuillez composer le 32 37.

AMBULANCES

- Ambulances Sévigné **02 99 86 06 96**

NUMÉROS UTILES

- INFO SOCIAL EN LIGNE **0 810 20 35 35**
- LUEUR D'ESPOIR **02 99 83 65 28**

MAIRIE

www.cesson-sevigne.fr

- Lundi : 8h30-12h • 13h-18h
- Du mardi au jeudi : 8h30-12h • 13h-17h15
- Vendredi : 8h30-16h (journée continue)
- Samedi : 9h30-12h (permanence État Civil)

Téléphone **02 99 83 52 00**

Télécopie **02 99 83 46 63**

Courriel mairie@ville-cesson-sevigne.fr

DÉCHETTERIE

- Lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h
(fermée le jeudi après-midi)
Appel gratuit **0 800 01 14 31**

LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

Le maire, Michel Bihan, reçoit sur rendez-vous, chaque jeudi de 9h à 12h.

Téléphone **02 99 83 52 02**

Les élus sont à votre écoute chaque samedi, de 10h à 12h, dans l'ancienne salle des mariages de la mairie, au rez-de-chaussée. Entrée côté place de La Poste.

Permanences :

- Du 13 au 19 décembre : Sylvie MARIE-SCIPION
- Du 20 au 26 décembre : Raymond TRICHARD
- Du 27 au 31 décembre : Michel BIHAN
- Du 3 au 9 janvier : Claude GERARD

DISTRIBUTION DU CIM

Pour tous problèmes de distribution, merci de bien vouloir appeler le **02 99 62 46 74**.

Bienvenue au Conseil municipal



Les séances du Conseil municipal sont ouvertes à tous, dans la salle du Conseil de la mairie. À l'issue de chaque séance, le public a la possibilité de poser des questions au maire sur un sujet d'actualité ou une préoccupation de la vie quotidienne.

À noter :

- L'ordre du jour explicatif des débats du Conseil est disponible à l'entrée de la salle ;
- Un plan de situation des élus (qui permet de les situer et ainsi de mieux suivre les débats) et le règlement intérieur sont affichés ;
- Un écran géant diffuse les documents illustrant les dossiers présentés pour une meilleure compréhension.

Lorsque le groupe de l'opposition du centre et de la droite pose une question orale, le maire y répond directement, dans la mesure du possible, ou à la séance suivante. Le prochain Conseil municipal aura lieu **le mercredi 26 janvier à 19h**.

ÉDITORIAL

PAR MICHEL BIHAN

UN SERVICE AU PUBLIC RENFORCÉ

Les désagréments climatiques des premiers jours de décembre rappellent, si besoin était, qu'il faut faire face à toutes les situations afin de faciliter la vie et la mobilité de toutes et de tous, des plus petits aux plus anciens. Pour assurer une circulation moins malaisée par ces jours de grand froid, une équipe des services techniques municipaux a été mise en œuvre dès 3h30 le matin. Il s'agit de dégager les rues principales de la ville et les routes de campagne les plus fréquentées, de faciliter la circulation des bus et permettre l'accès à l'hôpital privé Sévigné. Soit 47 km à saler en priorité sur les 111 km de voies communales. Un travail ingrat, souvent méconnu mais ô combien important.

Les services municipaux animent l'actualité de décembre. Outre les 2 assemblées générales de fin d'année, ils sont directement concernés par le déménagement du Centre départemental d'Action sociale (CDAS) vers le Village des Collectivités. Une fois rafraîchis, les 800 m² de bureaux appartenant à la Ville et loués depuis 20 ans vont pouvoir être transformés en mairie annexe.

En avril 2011, la direction des services Techniques et de l'Urbanisme, les Marchés publics, la Police municipale, les Sports et Loisirs vont prendre possession de ces locaux.

Par contre-coup, **les services de l'État Civil, de l'Action sociale, des Finances, de l'Informatique, de la Monétique, la direction des Ressources Humaines et celle de la Jeunesse vont disposer dans l'actuelle mairie de bureaux plus adaptés à un meilleur service au public.** L'objectif est bien sûr d'écouter



les citoyens, de les renseigner, de leur fournir tous les documents administratifs communicables dont ils ont besoin. Cette volonté sera renforcée par l'aménagement à proximité de l'Espace citoyen dans les 18 mois à ve-

nir. **L'année 2011 sera marquée également par le transfert avant l'été du centre technique municipal proche de la nouvelle déchèterie, route de Chantepie.**

Un bonheur terni...

Tout le mois de décembre a été ou sera marqué par une sarabande de concerts, d'Arbres de Noël, de veillées, d'expositions, de fêtes rythmant la fin de l'année. Le Conseil des Jeunes, le Comité de Jumelage, l'Amicale des Retraités, les écoles de musique et de danse, la Résidence d'Automne comme la Mapad, l'UCA, les Petits Chanteurs de St Martin, l'école de tennis, Retraite Active, les maisons des jeunes de l'Escale et de l'Etournel, le centre culturel, le Comité des Fêtes, Divertimento, la Maison de l'Enfance se relaient avec enthousiasme pour offrir au plus grand nombre d'occasions de se réjouir. Un bonheur terni par les licenciements en cours à Grass Valley et pour les 584 personnes recensées sur notre commune parmi les demandeurs d'emploi.

Les fêtes de Noël seront marquées aussi par la diffusion sur la chaîne de télévision Arte de l'émission Théma consacrée aux paradis. Cesson-Sévigné y apparaîtra grâce au témoignage de l'historien Jean Delumeau, l'un des invités de cette émission tournée à la Toussaint 2009.

Joyeux Noël à tous !

SUPERMARCHÉS

G20

**Du 15 Décembre 2010
au 2 Janvier 2011**

pour les magasins ouverts le dimanche

ÉCONOMISEZ PLUS

DE **200€***

*Fêtes CHIC
à
Prix CHOC !*

DÉPENSER MOINS SANS ALLER LOIN

G20

SOMMAIRE

En direct de la municipalité

Dossier	6
Conseil municipal	10
Conseil communautaire	13
Informations municipales	16
La page de l'opposition	34
Les restaurants scolaires	35



Actualités de la commune

Arrêt sur images	36
Développement durable	39
Zoom économique	43
Petites annonces	44



Le petit Cim

Dates à retenir	45
Jeunesse	46
Culture	49
Sports	55
Associations	56
Cinéma	58



CIM - Une ville pour tous

CIM • CESSON INFORMATIONS MUNICIPALES

Retrouvez le CIM - Une ville pour tous sur le site internet de la ville : www.ville-cesson-sevigne.fr



- Directeur de la publication : Michel Bihan
- Élu référente : Sylvie Marie-Scipion, adjointe à la communication, aux jumelages et aux nouvelles technologies
- Responsable de la communication : Nathalie Coldefy - Coordination et rédaction : Rébecca Natur
communication@ville-cesson-sevigne.fr • Tél. : 02 99 83 52 00 (poste 261).
- Direction artistique et réalisation : La Manivelle (www.la-manivelle.com)
- Impression : TPI - Distribution : DQP - Tél. : 02 99 62 46 74
- Couverture : Service Communication - Ville de Cesson-Sévigné
- Parution bi-mensuelle. Prix au n° : 1 euro - Abonnement : 38,45 euros - Vente uniquement à la Mairie
- Tirage : 8 600 exemplaires • Dépôt légal : à parution • Commission paritaire et ISSN : en cours
- Le "CIM - Une ville pour tous" est imprimé sur du papier PEFC, certifié gestion durable des forêts.



REMISE DES DOCUMENTS pour le **CIM du 1^{er} janvier** : le **mardi 14 décembre** avant 12h et pour le **CIM du 15 janvier** : le **lundi 3 janvier** avant 12h, sous forme dactylographiée ou par courriel : communication@ville-cesson-sevigne.fr

LA MÉDIATION POUR L'ACCÈS À LA CULTURE POUR TOUS

La médiation culturelle permet l'accès à la culture pour tous en donnant les clés pour comprendre une œuvre et son contexte plus général. C'est un échange, un enrichissement mutuel, une sensibilisation à une discipline artistique que la municipalité favorise, notamment auprès des scolaires, grâce aux actions des différents pôles culturels.

Un tarif spécial pour une politique de sensibilisation

Lors de la présentation de la programmation culturelle 2010-2011 en Conseil municipal, les élus ont voté la mise en place d'un tarif spécial dans le cadre d'une politique de sensibilisation et de médiation avec les différents partenaires éducatifs (collège, lycées et autres établissements partenaires). 9€ est le prix payé par un élève pour voir des classiques

du théâtre : *La nuit des rois*, *Premier amour*, *Le jeu de l'amour et du hasard* ou encore *Vers toi terre promise*. Tous ces spectacles se déroulent à 20h30. Les élèves sont accompagnés de leur enseignant. En juillet, Hélène Botherel, de la compagnie Staccato, a fait un travail de sensibilisation auprès des professeurs, leur a présenté la saison culturelle, les spectacles où il était possible d'assister avec les classes et leur a proposé un atelier avec les élèves sur les textes et les auteurs.



Sensibilisation aux arts plastiques pour une classe de CP de l'école Beausoleil.

Un accompagnement auprès des scolaires et des associations

L'arrivée de Jérôme Ménard au sein de l'équipe culturelle permet de développer l'information et l'accompagnement auprès de publics ciblés, notamment les scolaires et des associations, afin de faciliter leur venue aux spectacles. Des documents sont ainsi adressés aux publics en fonction de la nature du spectacle ou des animations et des contacts directs sont développés car la première étape d'une bonne médiation est l'adaptation des supports d'informations. Un agenda culturel trimestriel permet également une première mise en relation avec les établissements avant l'intervention des différents pôles culturels.

Pour le spectacle vivant, ce travail est aussi accompagné par celui d'Hélène Bothorel, missionnée par la Ville. *"Staccato a été en résidence à Cesson pendant 2 ans. Des liens se sont créés. Il était intéressant de poursuivre le travail commencé avec plusieurs écoles."* La comédienne, dans le cadre d'un partenariat Ville-lycée Sévigné, accompagne les classes de 1^{re} sur trois pièces de théâtre. *"Cinq classes sont concernées à raison de trois heures chacune. Un premier travail est mené en amont avec le professeur. Je rencontre les élèves avant ou après le spectacle. Je choisis des passages qui peuvent être joués collectivement et individuellement. Le but est d'imaginer la façon de passer du livre au théâtre mais surtout de démystifier le théâtre."* Ce travail vient enrichir et compléter le programme scolaire, une offre non négligeable pour les classes de 1^{re} qui préparent le Bac Français.

Février s'annonce chargé pour Hélène qui travaillera également avec les collégiens. *"Deux classes de 5^e s'initieront au théâtre contemporain jeune public, axé sur l'écriture. Ils auront 7 séances avec moi."* Une classe de CM2 de Bourgchevreuil travaillera à l'écriture d'une pièce de théâtre inspirée du livre jeunesse de Bertrand Solet, Pef et Geneviève Ferrier *La mer en vrai*, en lien avec les témoignages de personnes âgées de la résidence Beausoleil sur les premiers congés payés. *"Trois rencontres sont prévues entre les enfants et les résidents. L'objectif est de glisser le récit des personnes âgées dans la pièce."* Autre



Hélène Bothorel accompagne et sensibilise les élèves du CMI à la 1^{re} au théâtre.

action à la fois de sensibilisation et intergénérationnelle : une classe de CM1 assistera à des cours de danse mis en place à la résidence Beausoleil. Les personnes âgées seront filmées pour une restitution des images dans une seconde pièce *Ça va valser* de Guillaume Guéraud. *"Ce travail sera présenté le 19 avril dans l'auditorium du centre culturel."*

Pôle Arts Plastiques

La galerie Pictura propose une programmation d'art contemporain. Trois expositions sont programmées en moyenne chaque année, tandis qu'un artiste en résidence est accueilli. Il n'est pas toujours évident, pour un public non averti, d'aller à la rencontre de l'art contemporain. Il est alors plus que nécessaire de posséder ces fameuses clés pour entrer dans l'univers de l'artiste. *"Quatre stagiaires en Histoire de l'art se relaient sur les créneaux d'ouverture de la galerie pour assurer la médiation auprès du public qui le souhaite"*, précise Loïc Bodin, le directeur. Dans le même temps, la galerie propose des visites de groupes pour les scolaires, des associations ou les personnes âgées des résidences. *"La médiation est gratuite est ouverte à tous. Les stagiaires s'adaptent au public accueilli, de l'enfant en maternelle jusqu'à l'étudiant puisque nous avons une convention avec le Département Art de l'Université de Rennes 2."* L'an dernier, en médiation, la galerie Pictura a accueilli plus de 3000 visiteurs et plus de 120 groupes. >>



Une stagiaire en Histoire de l'art échange avec une classe de CE1 de l'école Bourgchevreuil autour du travail de Sylvie Fajfrowska.

>> Le pôle Arts Plastiques mène également un projet de coéducation avec les écoles pour favoriser les pratiques artistiques autour de la thématique annuelle. *“Cette année, il s'agit de la métamorphose travaillée avec les CP de l'école Beausoleil et des CM2 de l'école Bourgchevreuil. Nous mettons à disposition nos locaux, nos outils et des enseignants en arts plastiques.”*

Pôle Médiathèque

En 2010, la médiathèque et ses bibliothécaires ont accueilli 29 classes dont 18 maternelles, 6 CM et 5 CP/CE. *“Nous avons pu toucher 846 enfants de toutes les écoles. En janvier, les plus grands ont eu le plaisir de travailler avec la compagnie Staccato autour du théâtre et d'échanger avec Marie Diaz, illustratrice rennaise venue présenter son travail. Une enquête à la bibliothèque aura permis à des élèves de cycle 1 d'appréhender le lieu d'une manière ludique”,* présente Dorothee Hervé, la responsable. Les maternelles, quant à elles, ont pu découvrir l'univers de la ferme, du jardin, de la forêt en automne grâce à des séances organisées sous forme d'ateliers. *“Pour Noël, les enfants ont découvert le folklore de cette fête ici et ailleurs. Ces actions sont préparées avec soin par les*

bibliothécaires et proposées aux enseignants et directeurs à chaque rentrée scolaire. Un choix de séance est possible par classe et par an. Les accueils ont lieu les mardis et vendredis matins essentiellement. La grille de programmation s'organise en lien avec la programmation culturelle de la Ville et de la médiathèque.” Les bibliothécaires ont aussi le souhait de faire découvrir chaque année de nouvelles thématiques aux enfants et de mettre en valeur les collections de la médiathèque. En 2011, encore plein de thèmes à découvrir... Blanche Neige dans ses différentes versions, les albums pour grands ou encore une rencontre avec François Soutif.

Les actions Petite enfance

Une quarantaine de rendez-vous est organisée en lien avec la Maison de l'enfance, le



Séance lecture avec les assistantes maternelles de l'espace-jeu de la Maison de l'Enfance.

relais des assistantes maternelles et Les p'tites z'oreilles. Ils permettent d'éveiller et de sensibiliser les tout petits aux livres, aux comptines et autres ambiances musicales. Près de 700 bout'choux ont été concernés.

Les Prix littéraires

Le prix "D'un livre à l'autre" et le prix Ados sont d'autres rendez-vous de médiation autour du livre. *"Ces prix permettent de créer des ponts entre différents publics adultes et ados à travers des sélections littéraires éclectiques."* La médiathèque, quant à elle, tisse des liens avec les lycées et collèges. En juin, dans le cadre de la remise des prix "D'un livre à l'autre", le public a rencontré un auteur de la sélection : Barbara Constantine.

Pôle Musique

Tout au long de l'année 2010-2011, une sensibilisation à différents instruments et à leurs esthétiques est menée avec démonstrations pour les élèves du primaire et du secondaire (violon, harpe celtique, trompette, trombone et tuba).

Le Pôle Musique offre également une mise à disposition gratuite d'un Musicien Intervenant pour le projet vocal à l'école élémentaire Beausoleil. *"Ce projet s'appuie sur l'apprentissage d'un répertoire de chansons et sur l'écoute d'œuvres diverses, l'objectif étant de conduire les élèves à chanter en portant attention à la justesse tonale, à l'exactitude rythmique, à la puissance de la voix, à la respiration et à l'articulation"*, précise le directeur, Dominique Morin. Ils ont appris à respecter les exigences d'une expression musicale collective, à s'exercer à repérer des éléments musicaux caractéristiques très simples, concernant les thèmes mélodiques, les rythmes et le tempo, les intensités, les timbres et ont commencé à reconnaître les grandes familles d'instruments.

Pour les lycéens, le Pôle propose une préparation à l'option Musique du Bac. Il s'agit d'un module de formation de 12 heures. Ce module sera mis en place en fonction du nombre d'élèves inscrits (inscription : 51,10€).

Pour tous les Cessonais et plusieurs fois dans l'année, modules de 6 séances d'essai gratuites du violon, de la harpe celtique, de

la trompette et de l'accordéon diatonique. Signalons aussi la semaine "portes ouvertes" à l'occasion des inscriptions à la fin de l'année scolaire. Elle permet d'entrer librement dans les cours pour s'essayer à un instrument et se faire conseiller dans le choix.



Le musicien Stéphane Payen est intervenu à l'école Bourgchevreuil.

"La médiation culturelle correspond à un impératif à la fois social et politique. Elle fédère l'art et le public dans le seul but d'apprendre et d'apprécier. Elle regroupe l'ensemble des actions qui visent à réduire l'écart entre l'œuvre, l'objet d'art et de culture, les publics et les populations.

Le recours à cette médiation en direction de certaines catégories de la population (scolaires, personnes âgées, milieu hospitalier...), doit permettre une réappropriation des normes et de recréation de liens sociaux... La médiation culturelle se propose en fait d'agir comme une pédagogie de la vie sociale.

C'est un devoir citoyen qui revient aux institutions publiques, c'est une politique de démocratisation qui cherche à éloigner l'aspect élitiste que l'on associe souvent au monde de la culture. La Ville de Cesson-Sévigné s'investit à travers les différents pôles culturels pour atteindre cet objectif", conclut Christian Anneix, adjoint au maire chargé de la culture et du patrimoine.

Le Conseil municipal est informé par M. le Maire :

- de la réponse du Cabinet du Premier Ministre sur le vœu émis lors du Conseil municipal du 29 septembre dernier concernant le soutien aux salariés de **Grass Valley** menacés de licenciement et précise que le Conseil municipal d'Acigné a adressé le même vœu ;
- de l'officialisation du **Plan Communal de Sauvegarde** (PCS) par arrêté du Maire début décembre 2010 ;
- d'un contentieux d'urbanisme concernant l'implantation d'une **antenne SFR** au Petit Cucé ;
- du renouvellement du bail du **CDAS** jusqu'au 15 décembre 2010 ;
- de l'ouverture de la **crèche Calais** rue du chêne Germain en janvier 2011 et de l'attribution des 5 places réservées aux familles cessonaises (Conseil municipal du 1^{er} juillet 2009) dans cette structure ;
- des DIA présentées en mairie depuis la dernière séance du Conseil municipal et sur lesquelles il n'y a pas eu lieu d'exercer le droit de préemption urbain reconnu à la Ville.

Le Conseil municipal est informé par Alain Thomas :

- des informations du Conseil communal de novembre 2010 ;
- du rapport d'activité 2009 de Rennes Métropole.

Le Conseil municipal est informé par Christian Anneix

d'une étude en vue du lancement d'une campagne de mécénat populaire en partenariat avec la Fondation du Patrimoine de Bretagne pour participer à la restauration de l'église Saint-Martin.

Des questions orales sont posées :

- **Albert Plouhinec**, pour le groupe du centre et de la droite, pose une question relative à l'inquiétude des **commerçants du cours de la Vilaine**, à la suite de la rénovation puis l'écroulement de l'ex-maison Philouze. Les commerçants souhaiteraient avoir un interlocuteur au niveau de la Mairie afin de connaître les phases et modalités de déroulement du chantier. **M. le Maire** répond que le dossier n'est pas tranché et qu'au niveau des assurances il faut trouver des accords. Il précise qu'après la démolition, Habitat 35 a pris en charge le nettoyage des commerces. Il rappelle que l'immeuble appartient à Rennes Métropole et qu'avec Habitat 35, en charge de l'opération, la Ville suit le chantier afin qu'il occasionne le moins de contraintes possible. Il précise que les commerçants peuvent tout à fait se renseigner auprès de lui-même ou des services Techniques de la Ville.
- **Jean Pierre Borély**, pour le groupe du



centre et de la droite, pose une question relative à la pression de M. le Maire vis-à-vis des élus de l'opposition concernant les **articles écrits dans le Cim** sur la page réservée à l'opposition. À la suite de cette question, tous les conseillers municipaux présents du groupe du centre et de la droite quittent l'hémicycle (20h10).

Le Conseil municipal a ensuite pris les décisions suivantes

Autorise à l'unanimité M. le Maire à :

- déposer et signer, au nom et pour le compte de la commune, une déclaration préalable pour la création d'un **préau au Centre de loisirs** et désigne M. le Maire afin de signer toutes les actes afférents au dossier ;
- déposer et signer, au nom et pour le compte de la commune, une déclaration préalable pour la création d'un **sas d'entrée et la transformation d'une fenêtre en porte** sur le bâtiment de l'Hôtel de Ville et désigne M. le Maire afin de signer toutes les actes afférents au dossier.
- signer la **convention de partenariat avec le CRIJ Bretagne** pour une expérimentation sur Cesson-Sévigné d'un dispositif d'information Jeunesse sur la base d'une prestation égale à 0,165 € par habitant pour l'année 2011, soit environ 2 738 € ;

- signer une convention de **location d'instruments de musique** avec le Syndicat de Recherches et d'Études de Nord Ouest de Rennes (Syrenor) à hauteur de 35 € par instrument.

Adopte à l'unanimité :

- les précisions demandées par le notaire concernant des précisions sur le parcellaire et le prix d'achat total de **terains sur la ZAC des Pierrins** aux lieux-dits le Moucon, les Pierrins, Les Conillaux, la Frinière et le Placis Vert et autorise M. le Maire à signer l'acte correspondant ;
- les nouvelles dispositions du **Compte Épargne Temps pour le personnel communal** et la création d'un poste d'Éducateur des activités physiques et sportives de 2^e classe à temps complet à compter du 1^{er} décembre 2010.

Approuve à l'unanimité la modification n°3 du PLU (**place de Waltrop**) telle que présentée à l'enquête publique après avis favorable du Commissaire enquêteur.

Accepte à l'unanimité :

- l'augmentation de la participation de la Ville (40 % au lieu de 25 %) pour l'activité "À nous la Montagne" organisée par le service Jeunesse ;
- la **dénomination de 2 voies** communes avec Thorigné-Fouillard : avenue Bertrand d'Argentré, avenue Irène Joliot-Curie ;

>>



COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 2010

- >
- le déclassement d'une partie (45 m²) du domaine public au droit de la **rue du Grand Domaine** compte tenu de la procédure d'enquête publique et de l'avis du commissaire enquêteur, décide d'aliéner cette partie du domaine public au prix de 150 € le m² à la personne demanderesse de l'acquisition, autorise M. le Maire à signer au nom et pour le compte de la commune l'acte à intervenir ;
 - de mettre à disposition à titre provisoire à compter de mars 2011 l'actuel bureau de la directrice de l'Action Sociale et des Solidarités pour le **relais assistantes maternelles** hébergé actuellement au CDAS et autorise M. le Maire à signer la convention de mise à disposition gratuite avec la Caf pour une durée d'un an renouvelable.

Valide à l'unanimité l'ouverture d'une classe d'études encadrées à l'école élémentaire de Beausoleil, ce qui porte le nombre de classes d'études à 13 dans cette école.

Vote à l'unanimité :

- l'adhésion de la commune à la convention constitutive de groupement de commandes aux fins de désignation commune de coordonnateurs en matière de sécurité et de protection de la santé des travailleurs "SPS" concernant la modification des ouvrages impactés par la réalisation de la **ligne B du métro** ;
- les décisions modificatives sur le budget principal pour les **services Culture et Finances** ;
- la décision modificative sur le budget

principal pour le **service Sport et Loisirs** pour un montant de 550 € (1 abstention).

Acte à l'unanimité la modification de l'AP/CP "**Programme de rénovation de l'éclairage public**".

Décide à l'unanimité :

- de solliciter une subvention auprès du Conseil général au titre de la **structure d'accueil collectif de la Petite Enfance** ;
- d'instaurer la procédure d'amortissement des subventions d'équipements transférables sur le budget de l'Assainissement Collectif et d'amortir sur 50 ans les subventions reçues par le Conseil régional, le Conseil général et l'agence de l'eau Loire Bretagne pour les travaux d'**extension de la station d'épuration**, soit 3 695 679 66 € / 50 ans = 74 113,60 € par an.

Décide à l'unanimité d'instaurer la procédure d'amortissement des subventions d'équipements transférables sur le budget Eau Potable et d'amortir sur 30 ans les subventions reçues par le Conseil régional, le Conseil général et l'agence de l'eau Loire Bretagne pour les travaux d'**extension de la station d'épuration** soit 157 888,95 € / 30 = 5 250,96 € par an.

Décerne acte du Débat d'Orientations Budgétaires concernant les budgets annexes 2011 des services Eau potable, Assainissement Collectif et Assainissement non collectif (**Spanc**).





Karima Bezza, Michel Bihan et Alain Thomas.

Développement durable du territoire

- **Demande de subvention au Conseil général de 30 929 € pour le financement du plan de ville communal et intercommunal** (35 communes concernées. Rennes et Saint-Jacques ont déjà leurs bases de données. 65 % de financement Rennes Métropole et 35 % les communes) ;
- **Énergie, environnement** : subvention supplémentaire de 35 000 € à l'ALEC (Association locale à l'énergie et au climat). Certains coûts (Espace info énergie et Conseil en économie partagée) semblent sous-évalués au vu des charges (salaires et déplacements).

Opérations d'aménagement

- **Site stratégique Gare de Rennes, projet de ZAC EuroRennes, bilan de la concertation préalable**, synthèse des avis : hauteur des futures constructions, évolution des conditions de stationnement et de circulation, accessibilité pour les personnes à mobilité réduite,

devenir de la prison des femmes, du square des Français Libres et des ateliers SNCF.

- **Site stratégique Gare de Rennes, projet de ZAC EuroRennes : création de la ZAC "EuroRennes"**

Déplacements, transports collectifs

- **Plan de déplacements urbains** : convention de cofinancement (50 %) d'une mission d'assistance pour l'élaboration du plan de circulation en centre-ville de Rennes.
- **Ligne B du métro automatique, système de transport : 212 788 804 € pour Siemens SAS Solution Cityval avec les caractéristiques suivantes** :
 - matériel roulant moderne véhicule à pneus sur voie en béton ;
 - guidage des véhicules déjà expérimenté ;
 - système d'automatisme CBTC ne nécessite pas de personnes à bord des rames.

Ce système doit permettre le transport de 110 000 voyageurs par jour avec 4 000 voyageurs par heure et par direction.





- >>
- **Ligne B du métro automatique** : maîtrise d'œuvre et équipement de la ligne (hors stations qui feront l'objet de concours d'architectes) : groupement "Egis Rail /Arcadis ESG/Iosis Centre Ouest/L'Heude et L'Heude" pour 32032003 €.
 - **Maîtrise d'œuvre agrandissement l'extension et le réaménagement de l'atelier métro à Chantepie** : groupement Robaglia ingerop pour 250 466 €.

Cohésion sociale

Jeunesse - convention 2011-2014 de partenariat avec le CRIJB pour 165 780 € par an. Cinq champs d'intervention :

- élaboration et promotion d'outils d'information ;
- organisation de manifestations favorisant l'accès à l'information et l'implication des jeunes ;
- animation de dispositifs de soutien aux initiatives jeunes ;
- action d'animation et d'information sur le logement et animation du point logement au 4 Bis ;
- "animateur relais" qui garantit l'accès à l'information des jeunes de toutes les communes de Rennes Métropole ne possédant pas de PIJ.

Culture et rayonnement métropolitain

- **Subvention 2011 à l'Espace des sciences** : 2052660 € dont 35000 € pour l'organisation du Festival des Sciences. La convention est renouvelée pour un an dans l'attente de l'expertise des comptes annuels et prévisionnels.
- **Subvention de 145000 € à l'association "Transmusicales" pour l'édition 2010 sur un budget de 2550000 €.**
- **Approbation du règlement "Tout Rennes Chante", organisé par le Musée de Bretagne** : concours gratuit qui se déroule jusqu'au 1^{er} février 2011 sur le site internet www.rennes-enchantons.fr
- **Couvent des Jacobins** : attribution du marché. Le Conseil du 8 juillet 2010 a désigné Jean Guervilly, lauréat du concours maîtrise d'œuvre. L'équipe de maîtrise d'œuvre s'engage sur l'enveloppe financière affectée aux travaux d'un montant de 54400000 €, pour la maîtrise d'œuvre à hauteur de 9308943 € pour la mission complète (7954267 € HT pour la mission de base).

La Galette Dorée

SE TIENT À VOTRE DISPOSITION :

- | | | |
|-----------------------|------------------------------|--------------|
| • le mardi matin | C/Commercial G20 | 8h30 à 13h15 |
| • le mardi après-midi | C/Commercial Champion | 13h à 19h15 |
| • le vendredi matin | C/Commercial G20 | 8h15 à 13h15 |
| • le samedi matin | Marché | |

Prix de gros pour toutes associations
Pour vos commandes :

06 80 92 41 35
02 99 62 67 10

Bureau de presse de la Communauté d'Agglomération Rennes Métropole
10 rue de la Liberté - 35000 Rennes
02 99 62 67 10



Habitat

- **9 177 002 € au titre de la programmation 2007 pour SA Aiguillon construction.**
- **Rennes Métropole assure aujourd'hui le pilotage de l'ensemble du processus de financement du logement :** programmation, instruction, gestion et suivi de la production.
- **Réhabilitation des logements locatifs sociaux :** programmation 2010 : 1 176 logements avec une subvention moyenne de 3 000 € par logement.

Développement économique

- Subvention 2010 de 44 731 € à IDEA35 (entreprise qui prospecte des entreprises extérieures au département et les accompagne dans leur installation en Ille-et-Vilaine).
- Remboursement de 388 744 € à France Télécom au titre de la Zone de Télécommunications Avancées sur la zone d'activités Atalante Beaulieu : nombre de lignes commercialisées inférieur au seuil contractuel.
- Subvention de 50 000 € à l'association "Agence Économique de Bretagne" au titre 2010 pour contribuer au financement de la mission confiée en 2010 au cabinet "Cybel" dans le cadre de la stratégie régionale de filière "automobile, véhicules, mobilités".
- Avenant à la convention conclue avec la Région Bretagne : prolongement de 2 ans de l'application du dispositif et modifiant les modalités des aides attribuées à l'investissement et à la création d'emplois de Rennes Métropole.

- Plan de financement prévisionnel 2010 des actions au titre du Fonds Social Européen dans le cadre du PLIE (Plan Local Insertion Emploi) : 1 181 883 €.

Enseignement, recherche

- Adhésion de Rennes Métropole au Groupement d'Intérêt Public "Campus de l'excellence sportive de Bretagne" (actuellement 12 membres).

Valorisation des déchets ménagers

- **Attribution de deux lots à la société Eisia** pour le suivi et l'accompagnement de la mise en place de composteurs au pied d'immeubles et de résidences (915 950 €) et pour le suivi et l'accompagnement de la mise en place de composteurs en lotissements et dans les quartiers (377 200 €).
- **Actualisation du projet Miniwaste accepté par la Commission européenne coordonné par Rennes Métropole.** Ce projet doit aider à la mise en place d'outils pour améliorer l'efficacité et l'évaluation des actions de réduction des déchets et la mise en œuvre d'un plan de minimisation des déchets. Participation nette de Rennes Métropole : 1 309 247 €.
- **Collecte des déchets ménagers spéciaux,** appelés dorénavant déchets dangereux des ménages (DDM) par la société Acomex pour 66 123 € par an et des déchets d'activités de soins à risques infectieux (Dasri) par le groupement solidaire Tradis/Seiche pour 438 802 € pour 2 ans.

Le rapport d'activités de Rennes Métropole en 2009 a été présenté en Conseil municipal. Il est consultable sur le site : www.rennes-metropole.fr



École Bourgchevreuil : illuminations, le 17 décembre

Le vendredi 17 décembre, les petits lutins de Noël des classes de CM2 illumineront l'entrée de l'école élémentaire à partir de 8h, grâce aux photophores préparés par toutes les classes ! Un spectacle féerique à ne pas manquer.

Lettre au Père Noël

Bonjour les enfants,

Avez-vous passé une bonne année 2010 et avez-vous été sages ? Mes lutins sont en plein travail dans leurs ateliers afin que tout soit prêt pour la nuit de Noël. Même mes rennes se sont entraînés toute l'année pour être en pleine forme pour tirer mon traîneau chargé de cadeaux dans la nuit étoilée.

Mais le lutin responsable de la fabrication des cadeaux me dit je n'ai pas encore reçu ta lettre ?! Alors, va vite la déposer dans ma boîte aux lettres spéciale **installée devant le Centre culturel**. Je suis impatient de te lire et de découvrir ce qui te ferait plaisir. Je serais aussi très heureux que tu me fasses un beau dessin de Noël et que tu participes au concours du plus beau dessin ! J'ai hâte de découvrir tout cela.

Attention, le dernier passage de mes lutins facteurs sera le 23 décembre. Alors, dépêche-toi !

Le Père Noël



© PHOTOIR

Pour les parents

Le Père Noël et son secrétariat répondent à tous les enfants (lettre et/ou concours de dessin). Pour cela, n'oubliez pas de mentionner le nom, prénom, âge et adresse de l'enfant. Pour participer, il faut avoir entre 3 et 8 ans et habiter Cesson-Sévigné. Le Père Noël récompensera les plus beaux dessins, **le mercredi 5 janvier au cours d'un après-midi festif**.



La rédaction du CIM
vous souhaite de passer de belles
fêtes de fin d'année.

Pédibus : une nouvelle ligne en projet, rue de Rennes



Une réunion s'est tenue le 18 novembre avec les élus, parents et bénévoles pour relancer le pédibus.

Le Pédibus est un accompagnement à pied d'un groupe d'enfants d'une même école par des parents ou des bénévoles qui, à tour de rôle, jouent les accompagnateurs en fonction de leur disponibilité. Le service fonctionne le matin comme un autobus avec des circuits, des horaires, des arrêts. **C'est un service libre et gratuit !**

Ce système a été mis en place sur la commune en 2005. Son installation s'est effectuée avec le partenariat du CLE (Conseil Local à l'Énergie), de la Police municipale et des services techniques municipaux. Les services de la mairie assurent la logistique (matériel, chasubles pour les accompagnateurs, secrétariat, inscriptions des enfants et bénévoles, communication, etc...). Les parents gèrent le planning des accompagnateurs. **Tous les enfants peuvent s'inscrire même si les parents ne sont pas accompagnateurs.** Des panneaux sont installés sur les circuits qui desservent les 3 écoles élémentaires. "Il y a 4 lignes actives et 8 trajets définis. En 2009-2010, 48 enfants ont utilisé le pédibus, accompagnés par une vingtaine de parents et bénévoles. Cela a représenté une économie de 2,7 tonnes de CO₂ et de 1 000 litres de carburant", souligne Claudine David, adjointe

Les avantages du pédibus

- Générer moins d'engorgement de la circulation et de pollution aux abords des écoles ;
- Permettre davantage de sécurité aux abords des écoles ;
- Enseigner aux enfants les règles de circulation urbaine.

au maire chargée de l'éducation, de la jeunesse et de la vie citoyenne, qui poursuit : "Cette année, on constate une baisse car beaucoup d'enfants sont partis au collège. Il est important de maintenir la dynamique."

La Mairie envisage de créer une nouvelle ligne pour les enfants de la rue de Rennes qui vont à l'école Beausoleil. "La livraison des logements et l'arrivée de familles nous y incitent." Des parents de la Monniais, dont les enfants sont désormais orientés vers l'école Bourchevreuril plus éloignée, voudraient utiliser le bus 34 avec un accompagnateur. "La Ville pourrait prendre en charge le coût du transport de l'accompagnateur." Un questionnaire va être distribué par les parents d'élèves FCPE pour cibler les demandes.

■ **Vous voulez plus de renseignements ou souhaitez participer ?**

**Contact mairie : Élisabeth Le Lann
au 02 99 83 62 06.**

Inscription sur la liste électorale

Élection cantonale 1^{er} tour, le 20 mars 2011 et 2^e tour, le 27 mars 2011

Révision de la liste électorale :

Elle a lieu du **jusqu'au 31 décembre 2010**. Au cours de cette période, doivent demander leur inscription sur la liste électorale :

- les électeurs (y compris les jeunes de 18 ans) récemment arrivés à Cesson-Sévigné ;
- les personnes ayant acquis la nationalité française en 2010 ;
- les personnes ayant changé d'adresse en 2010 sont également invitées à signaler ce changement.

Rappel :

Pour toute inscription sur la liste électorale, chaque personne doit se présenter en mairie avant le 31 décembre, munie :

- d'une pièce d'identité ;
- d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (ex : facture d'électricité, de gaz, de téléphone, avis d'imposition ou de non-imposition, ...).

Au titre de l'article L9 du Code électoral, l'inscription sur la liste électorale est obligatoire.

■ Contact : service Élections de la mairie

Tél. : 02 99 83 52 12.

Courriel : etat-civil@ville-cesson-sevigne.fr

Inscriptions des jeunes de 18 ans :

Pour les jeunes atteignant l'âge de 18 ans, leur situation diffère selon la période pendant laquelle ils atteignent leur majorité et en fonction des dates des futures échéances électorales :

- les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans entre le 1^{er} janvier 2010 et le 28 février 2011 seront inscrits d'office sur la liste électorale le 31 décembre 2010. Les jeunes concernés ont dû être destinataires d'un courrier de la mairie daté du 23 octobre 2010, leur notifiant leur inscription d'office. Cependant, les fichiers pouvant être incomplets, il leur est largement conseillé de vérifier auprès de la mairie que leur inscription est effective ;
- les jeunes atteignant l'âge de 18 ans entre le 1^{er} mars 2011 et le 19 mars 2011 (veille du 1^{er} tour des élections cantonales du 20 mars 2011) seront inscrits d'office sur la liste électorale le 31 décembre 2010. Les jeunes concernés seront destinataires d'un courrier de la mairie mi-novembre 2010, leur notifiant leur inscription d'office. Cependant les fichiers pouvant être incomplets, il leur est largement conseillé de vérifier auprès de la mairie que leur inscription est effective. Si ces personnes n'ont pas reçu de courrier de la mairie notifiant leur inscription d'office, **elles doivent se présenter en mairie, munies de leur pièce d'identité et d'un justificatif de domicile afin de procéder à leur inscription, avant le 31 décembre 2010.**

ÉTAT CIVIL

DU SAMEDI 20 NOVEMBRE
AU VENDREDI 3 DÉCEMBRE

Naissances

- Nathéo GALLAIS
- Julie MAILLÉ
- Mathilde GICQUEL
- Jeanne BESSON
- Timothée COUMAILLEAU
- Evan KERSUZAN

Décès

- Yannick PASQUIER, 61 ans
- Édith LETANTURIER, épouse PIGEON, 77 ans
- Henri LE GRAËT, 90 ans

Il est rappelé que l'inscription d'office n'est pas systématique et est effectuée en fonction de renseignements connus en mairie. Il est donc conseillé aux jeunes de se manifester afin de s'assurer que leur inscription est effective, **en particulier pour les jeunes arrivés sur la commune courant de l'année 2010.**

Cesson-Sévigné illuminée jusqu'au 7 janvier

Comme chaque année, Cesson-Sévigné s'est parée de ses habits de lumières pour les fêtes. Exceptionnellement, la mise en service des illuminations a été retardée au 10 décembre. Une décision prise par la Ville en écho à l'alerte rouge sur l'électricité, lancée par Eco-Watt le 1^{er} décembre à cause du froid. En effet, la municipalité s'inscrit pleinement dans cette démarche à laquelle s'ajoute celle de réaliser des économies d'énergie avec la coupure de l'éclairage public entre 1h et 5h en centre-ville et, depuis le 3 décembre à titre expérimental, dans la ZI Sud-Est (partie Cesson-Sévigné), ZAC des Peupliers et du Bordage.

Vous pourrez profiter des décorations de Noël dans les tons blancs et bleus jusqu'au 7 janvier (les illuminations sont composées de lucioles et lampes à Led pour plus d'économies d'énergie), dans les secteurs de la Monnaie, des centres commerciaux Bour-



Le décor de Noël, aménagé par une équipe des espaces verts de la Ville, a pris place sur l'esplanade du centre culturel.

chevreuil, Beausoleil, Arcades, centre-ville, cours de la Vilaine, rue de la Croix Connue, rue du Calvaire et mail de Bourgchevreuil. Des sapins ont également pris place à La Victoire et salle des tennis.



Marchés les vendredis 24 et 31 décembre

Le marché traditionnel du samedi sera exceptionnellement avancé au vendredi 24 et au vendredi 31 décembre, mêmes horaires, en raison de Noël et du jour de l'An.

L'e-administration vous facilite les choses



Carte Fastoche et acte de naissance via internet

Sur la page d'accueil du site de la ville, le bouton "Les services en ligne" est destiné à faciliter la vie et les démarches pour les familles utilisatrices en leur permettant de consulter leur compte famille et de l'approvisionner par un paiement en ligne sécurisé grâce à la carte bancaire. Les services concernés par ce moyen de paiement sont : **les restaurants scolaires, l'accueil périscolaire du matin et du soir, les études surveillées, le centre de loisirs, la maison de l'enfance "Comptines et compagnie"**. Les familles concernées par la carte Fastoche ont reçu par courrier leur code d'identification.

■ Informations complémentaires : 02 99 83 52 08.

Dans le même temps, Cesson-Sévigné offre la possibilité à ses administrés de recevoir son acte de naissance par une démarche internet. Ainsi, en quelques clics, **vous pouvez obtenir votre acte de naissance. Il faut, bien sûr, que votre mairie du lieu où vous êtes né soit inscrite sur ce télé-service en ligne. Vous pouvez vous en assurer au préalable en cliquant sur la liste des communes françaises inscrites.**

■ Renseignements complémentaires : 02 99 83 52 00.

Site internet de Cesson-Sévigné

www.cesson-sevigne.fr

Chaque jour, suivez l'actualité de
votre ville !



- Jeu concours : gagnez des places pour des spectacles
- Retrouvez des reportages photos et vidéos (cross du collège, braderie...)
- Rejoignez-nous sur Facebook et Twitter



Plan communal de sauvegarde : nous sommes toutes et tous concernés !



L'inondation est un des risques majeurs retenus sur Cesson-Sévigné dans le cadre du PCS.

L'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) a été rendue obligatoire par une loi du 13 août 2004 portant modernisation de la sécurité civile et par un décret du 13 septembre 2005 pour les communes dotées d'un Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles. La commune se trouve dans cette situation du fait du risque inondations du bassin de la Vilaine. L'engagement de l'élaboration du PCS de Cesson-Sévigné a été décidé par délibération du Conseil municipal en date du 27 juin 2007. La Ville s'est associée techniquement pour cette élaboration avec L'Institut d'Aménagement de la Vilaine (IAV). L'assemblée municipale avait également eu à connaître l'avancement de ce dossier le 21 octobre 2009 en décidant à l'unanimité la création d'une Réserve Communale de Sécurité Civile composée de 15 citoyens bénévoles. Après un long processus de concertation et de validation en 7 étapes, le document du PCS de la Ville est officialisé depuis début décembre par arrêté du Maire. Le PCS est un plan de gestion de crise face à la survenance d'un événement majeur de sécurité civile au niveau de la commune. Il est le relais local de l'organisation de la sé-

curité civile de la Préfecture. **Ses objectifs** sont :

- la sauvegarde et la protection des personnes ;
- la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité au niveau de la population ;
- l'accompagnement et le soutien de la population de la phase d'urgence jusqu'au retour à la normale.

Les risques majeurs retenus sur Cesson-Sévigné sont l'inondation, l'accident de transport de matières dangereuses, la tempête dans un parc urbain, l'accident dans une installation classée pour l'environnement (10 sont référencées), la canicule, le grand froid, la pandémie et l'épizootie. Le PCS est un document de près de 180 pages et sera consultable en Mairie d'ici fin décembre. Il devra faire l'objet d'information auprès de la population et d'un maintien opérationnel du dispositif dans le temps par des exercices, notamment. En cas de déclenchement d'une gestion de crise, un certain nombre de services et agents mais aussi tous les élus seront mobilisables sous les directives d'un Poste de Commandement communal installé en Mairie.

Urbanisme : avant tous travaux, assurez-vous d'avoir une autorisation

Les autorisations d'urbanisme sont des formalités préalables à la réalisation des travaux de construction nouvelle, des travaux sur construction existante, des changements de destination et des travaux d'aménagement (division de terrains, lotissements, aires de stationnement, installations de caravanes, etc). Le service de l'Urbanisme a pour mission de vous informer sur le type d'autorisation nécessaire et d'assurer l'instruction de votre demande. Les autorisations les plus souvent délivrées sont les Déclarations Préalables.

Déclaration Préalable

Tous les travaux de modification de façade (peinture, changement de menuiserie, ravalement...) ou de toiture (pose de panneaux solaires...) doivent faire l'objet d'une Déclaration Préalable de travaux, au titre du Code de l'Urbanisme.



Avant toute commande de matériaux ou de travaux à une entreprise il est recommandé d'attendre la réception de l'autorisation, assortie ou non de prescriptions. Tous les travaux réalisés non conformément à l'autorisation reçue peuvent donner lieu à une verbalisation.

- La déclaration préalable doit être faite pour toute modification de l'aspect extérieur : peinture, changement des menuiseries, ravalement de façade, parabole, réfection de toiture, pose de panneaux solaires, pose d'un châssis de toit sans création de surface de plancher...

Pose d'un portail ou d'une clôture :

- La déclaration préalable doit être faite pour toute extension ne dépassant pas 20 m² de SHOB : agrandissement de la maison (chambre, salle de bain...), installation d'un abri de jardin, installation d'une véranda, installation d'une piscine > 10 m² même hors sol, aménagement des combles...
- La déclaration préalable doit être faite pour : changement de destination de l'immeuble (habitation en commerce par exemple) sans modification des structures porteuses et ni de la façade, lotissement de 2 lots, lotissement de plus de 2 lots ne créant pas de voie ou d'espace communs.

Rappel concernant le Permis de Construire

Toutes les constructions nouvelles de plus de 20 m² et certains travaux exécutés sur des constructions existantes sont soumis à Permis de Construire au titre du Code de l'Urbanisme.

En tout état de cause, il est vivement recommandé de faire part de votre projet directement au service Urbanisme de la Ville. Celui-ci vous apportera toute précision utile.

27 ans à distribuer le courrier : Babeth a pris sa retraite



Babeth Rouxel a pris sa retraite après avoir distribué le courrier sur le quartier Dézerseul-Clairville pendant 27 ans.

C'est avec émotion qu'Élisabeth Rouxel, plus connue sous le nom de Babeth, a quitté son métier de facteur après 27 ans d'activité sur le secteur Dézerseul-Clairville. Après avoir passé le concours, Babeth débute sa carrière à Paris. Originaire de Bretagne, elle souhaite revenir dans la région et arrive à La Poste de Cesson-Sévigné en 1983. "J'ai tout de suite été séduite par cette ville mignonne, au cadre de vie agréable", sourit-elle. Babeth devient la référente pour le secteur Dézerseul-Clairville sur lequel elle distribuera lettres et colis durant toute sa carrière. "Ma journée commençait à 6h par le tri puis début de la tournée à 9h jusqu'à 13h30." Babeth a ainsi distribué chaque jour plus de 1 500 courriers dans quelque 550 boîtes aux lettres. "Autrefois en

vélo, la tournée s'effectuait depuis 2001 en scooter, soit depuis la séparation du centre de tri d'avec l'accueil public de La Poste." En effet, c'est rue de Bray que le centre de tri se situe et non mail de Bourgchevreuil. Ce changement est le principal qu'a connu Babeth. Et lorsqu'on lui demande ce qu'elle retiendra de sa vie professionnelle : "Des conditions de travail de plus en plus difficiles, largement compensé par de chaleureux échanges avec les habitants dont certains ont peu de contacts dans la journée." C'est ce relationnel que Babeth, qui avait fini par faire partie du quartier, gardera en mémoire. Nous lui souhaitons une belle et longue retraite entourée de sa famille.

Audrey Mercurin,
stagiaire Service communication.

Hameaux Sud et LGV : l'ADCV vous informe

Suite à la page de l'Opposition parue dans le CIM du 15 novembre dernier et aux compléments apportés dans le CIM du 1^{er} décembre, l'association ADCV souhaite apporter sa contribution à l'information des Cessonnois sur les différents sujets évoqués.

L'Association de Défense du Cadre de Vie des Hameaux Sud de Cesson-Sévigné existe depuis mars 2000 à l'initiative d'habitants

des hameaux sud concernés par le projet de Ligne à Grande Vitesse. Son objet est de défendre les intérêts, le cadre et la qualité de vie des habitants des hameaux au sud de la ville. Nous œuvrons aussi pour améliorer ce cadre de vie, ainsi la réalisation de pistes cyclables et la sécurisation de l'accès à la ville depuis la route de Domloup correspondent à une de nos demandes auprès de la municipalité lors des dernières élections municipales de 2008. >>

ADMR Cesson-Vern-Chantepie - 34 rue de Paris - 35510 Cesson-Sévigné

L'ADMR Cesson-Vern-Chantepie, vous propose

<ul style="list-style-type: none"> • Gardes d'enfants • Entretien du logement • Repassage • Courses 	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation de repas • Aide à la toilette • Aide aux transferts • Accompagnement • Portage de repas 	<p>Des aides financières sont possibles (Caisse de retraite, CAF, mutuelle...)</p> <p>7 jours sur 7</p>	<p>50 % de réduction d'impôt ou crédit d'impôt</p> <p>Pour nous contacter : Tél. : 02 99 83 70 74 cesson.asso@admr35.org</p>
---	---	--	--

(Des services agréés par l'Etat et le Conseil général)

Pascal Prioul

peinture • décoration • revêtement de sol



27, rue de Bray - 35510 Cesson-Sévigné - Tél. : 02 99 26 98 34 - Fax : 02 99 26 98 54
e-mail : prioul.pascal@wanadoo.fr

Concernant le projet LGV, nous suivons ce dossier depuis maintenant plus de 10 ans ; nous nous sommes d'abord opposés au tracé d'entrée sur Rennes par le fuseau Cesson Centre Nord puis, quand cette bataille a été perdue en 2001, nous nous sommes efforcés d'en limiter les impacts négatifs pour les habitants, pour l'activité économique, notamment les exploitations agricoles, pour les déplacements et moyens de communication locaux, pour la nature et l'environnement. À ce titre nous avons participé, en tant qu'association reconnue, à tous les Comités de suivi où nous avons exprimé nos observations, demandes et exigences après réflexion et analyse du dossier avec nos adhérents, notamment quant aux nombreux impacts et nuisances occasionnés par ce projet. En retour nous avons toujours informé nos adhérents de tous les éléments du dossier au fur et à mesure de son avancement ; nous avons également toujours répondu à toute demande d'information d'où qu'elle provienne.

Bien évidemment il n'a jamais été dans notre intention de nous substituer aux Élus et aux responsabilités de la commune vis-à-vis de l'ensemble de ses administrés ; par contre nous avons toujours eu le souci d'agir en coopération et complémentarité avec les équipes municipales. Notre sentiment, c'est qu'au cours de ces 10 ans, avec trois équipes municipales successives, nous avons toujours travaillé, sur ce dossier, en bonne intelligence avec les équipes en responsabilité et rencontré une écoute attentive et un soutien complet dans nos demandes, notamment pour les relayer auprès des Autorités et de RFF (Réseau Ferré de France) ; nous ne doutons pas que cela continue pour les prochaines phases du projet.

Les questions en suspens tiennent pour l'essentiel à la topographie des lieux, aux caractéristiques imposées de la grande vitesse, à la réglementation inadaptée, notamment celle sur le bruit (sur ce point en particulier, les dispositifs prévus nous paraissent insuffisants), et pour les exploitations agricoles à l'insuffisance, sur notre secteur,

de terres agricoles disponibles. Cela est dû aussi à la primauté accordée par RFF aux impératifs techniques ou supposés tels, également sans doute aux impératifs financiers d'où une écoute toute relative des riverains (le nombre de réunions ou de vœux n'y suffit pas à lui seul). Un autre point nous interroge fortement : c'est le choix de l'Etat et de l'opérateur public RFF de réaliser ce projet en partenariat public-privé, choix qui implique un transfert complet de la maîtrise d'ouvrage au partenaire privé, ce qui risque de priver les communes, les associations et les riverains d'un interlocuteur public. Le traitement satisfaisant des points en suspens incombe d'abord au projet, à la fois quant aux solutions et quant aux coûts induits ; le calage définitif de la ligne qui n'interviendra qu'à l'issue des études d'avant-projet détaillé (au mieux fin 2011) devra apporter les réponses attendues ; l'engagement et l'implication de la commune devront y contribuer.

Concernant le projet de contournement sud-est de Rennes (CSER), évoqué dans le CIM du 1^{er} décembre et auquel nous nous sommes toujours opposés, nous avons travaillé avec d'autres associations au sein du Collectif CSER ; ce Collectif a présenté ses arguments et propositions alternatives dans un blog (<http://contournement-sud-est-de-rennes.over-blog.com>). Ce dossier est en bonne voie puisque ce projet ne figure pas dans l'avant-projet du SNIT (Schéma National des Infrastructures de Transport) cependant le Collectif déplore l'absence d'alternatives pour répondre aux besoins de déplacement dans le pays de Rennes.

Nous entendons poursuivre notre action au service des riverains, pour réduire et compenser au maximum les impacts négatifs du projet LGV, dans le même esprit de complémentarité et de coopération avec les autorités municipales et tous les élus, sans exclusive. Simplement, nous ne souhaitons pas, ce serait à notre sens contre-productif, que ce dossier, s'il peut, bien évidemment, faire l'objet de débat, devienne un sujet polémique de la politique locale.

Infos Petite Enfance



Un nouveau rendez-vous de Noël est proposé par les assistantes maternelles indépendantes, le 16 décembre.

Espace-jeu Pomme d'Api - mail de Bourgchevreuil - salle n°9 du centre de loisirs

L'espace jeu est un lieu de vie collectif pour les enfants de moins de 3 ans accompagnés de leur adulte référent (assistante maternelle, parent, grands-parents). Les échanges s'établissent à partir d'activités d'éveil et de jeux organisés pour les enfants par l'éducatrice de jeunes enfants. C'est un service gratuit, ouvert à tous les Cessonnais.

- **Parents-enfants** : fonctionne sur le principe d'un accueil qui respecte l'anonymat avec l'obligation à l'adulte de rester avec l'enfant qu'il accompagne toute la durée de la séance. Rendez-vous **les vendredis 17 décembre et 7 janvier, de 9h30 à 11h30.**
- **Assistants maternelles** : aider les as-

sistantes maternelles agréées de la commune dans l'exercice de leur profession en leur offrant un lieu d'écoute et de conseils pédagogiques. Rendez-vous **les jeudis 16 décembre et 6 janvier et le mardi 4 janvier de 9h30 à 11h30.**

- **Assistants maternelles et parents** : rendez-vous **les jeudis 16 décembre et 6 janvier de 15h à 17h.**

Salle du Pressoir, **jeudi 16 décembre à 15h30**, séance diapositives avec Sinikka et Virginie comme projectionnistes. Séance suivie d'un goûter de fête, salle n°9. Les parents sont également les bienvenus.

Accueil de loisirs "Pirouette" - école maternelle Bourgchevreuil - 16, boulevard des Métairies

L'Accueil de loisirs 2-4 ans (agrément Jeunesse et Sports) est ouvert de 7h30 à 19h, les mercredis et les vacances scolaires. Il propose aux enfants des activités d'éveil et d'expressions adaptées au rythme et aux besoins de chacun. Les enfants sont accueillis en journée ou demi-journée (avec ou sans repas). Pour les nouvelles inscriptions, vous pouvez rencontrer la responsable le mercredi, à partir de 17h. Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site de la Ville : rubrique Jeunesse, onglet Pte Enfance et disponible à la Maison de l'Enfance ou au service Monétique de la Mairie.

- **Renseignements complémentaires** : 02 99 83 74 11.

"Pirouette" est ouvert du **lundi 20 au ven-**

Lundi 20	Les bottes de Noël
Mardi 21	Décorations de Noël
Mercredi 22	Pâtisserie
Jeudi 23	Le Père Noël
Vendredi 24	La lettre au Père Noël <i>c'est la fête l'après-midi !</i>

dredi 24 décembre. Voici le programme :

- **Maison de l'enfance – Michèle Pitou**
28, rue de Belle Epine.
Tél. : 02 99 83 74 11 ou 06 15 16 12 49
service-enfance@ville-cesson-sevigne.fr

Centre de loisirs des 4-11 ans

Vacances de Noël

Le centre de loisirs des 4-11 ans sera **ouvert du lundi 20 au vendredi 24 décembre inclus**, à la journée, la ½ journée, avec ou sans le repas du midi. Les **inscriptions sont obligatoires** et encore possibles sur rendez-vous, au bureau du centre de loisirs.

Programme des activités spécifiques

- **Veillée de Noël du mercredi 22/12** (moyenne et grande section maternelle + CP) : dîner aux chandelles, animation avec la présence du Père Noël, les souliers au pied du sapin, le coucher, un réveil enchanté ! Participation : 10 € (places limitées).
- **Poney** (à partir de 5 ans) le **mardi 21/12**. Départ à 13h30. Participation : 13 €.
- **Patinoire** (à partir de 6 ans) le **lundi 20/12**. Départ à 13h40 (gants obligatoires !). Participation : 5,80 €.
- **Bowling** (à partir de 8 ans) le **vendredi 24/12**. Départ à 13h30. Participation : 5,50 €.
- **Ludopolis** (tous âges) le **mercredi 22/12**. Départ à 14h. Participation : 6 €.
- **Fête foraine** (primaires et collégiens) le **jeudi 23/12**. Départ à 13h30. Participation : 8 €.
- **Spectacle danse et musique** avec la compagnie Dounia, au Centre culturel



© MICHEL OGIER

- (tous âges) le **jeudi 23/12** après-midi. Gratuit.
- **Piscine** (tous âges) les **mardi, jeudi et vendredi** matin. Gratuit.
- **Tournoi de foot en salle** (dès 6 ans) le **mardi 21/12** après-midi. Gratuit.

■ **Renseignements : Alain Le Nevé et Bertel Dagorn au 02 99 83 91 40.**
centre-de-loisirs@ville-cesson-sevigne.fr

Marine Nationale, l'école du professionnalisme

La Marine Nationale assume quatre grandes fonctions stratégiques : la dissuasion, la prévention, la protection et la projection. Mais c'est aussi des hommes et des femmes qui ont fait le choix de la servir. Du pilote de chasse au cuisinier, de l'électronicien au secrétaire en passant par le pompier ou le détecteur anti-sous-marin, la Marine Nationale propose chaque année environ 3000 emplois dans de multiples domaines d'activités comprenant pas moins de 35 métiers. Ces postes sont ouverts aux jeunes hommes et

jeunes femmes de 16 à 29 ans, suivant les filières et ayant un niveau de 3^e à Bac + 5. La mer, la vie en équipage, les séjours outre-mer constituent un environnement propice à l'acquisition d'une riche expérience humaine et professionnelle.

■ **Renseignements : le Centre d'information et de recrutement des forces armées, bureau Marine – 49, mail François Mitterrand – BP 34 – 35 998 Rennes Armées/ Tél. : 02 23 46 47 48.**
www.cirfa.rennes@marine.defense.gouv.fr

Demande de carte d'identité et passeport

Quelques rappels utiles à la constitution d'une demande de **carte nationale d'identité** ou de **passeport** :

- la **présence du demandeur** est **nécessaire** tant pour le **dépôt** de la demande que pour le retrait du document ;
- les **personnes mineures** doivent être accompagnées **obligatoirement** du représentant légal pour le **dépôt** de la demande et le **retrait** du document ;
- **tous les documents** exigés pour l'instruction de la demande doivent être présentés en **original** ;
- les timbres fiscaux sont à se procurer avant le dépôt de la demande en mairie auprès du Trésor Public ou d'un bureau de tabac ;
- pour les personnes envisageant un séjour à l'étranger, la **vérification des conditions de sortie du territoire et des exigences des pays d'accueil** en terme de validité de pièce d'identité **doit être préalable à toute réservation de séjour ou de billet d'avion**.

Pièces à fournir pour une demande de carte nationale d'identité

Pour les personnes majeures :

- la carte d'identité plastifiée. Si 1^{re} demande ou modification d'état civil depuis la création de l'ancienne carte, fournir une copie intégrale d'acte de naissance ;
- un justificatif de domicile récent en original ;
- 2 photos d'identité identiques ;
- en cas de perte ou de vol : faire une déclaration et joindre 25€ en timbres fiscaux ;
- formulaire de demande (disponible en mairie) sur lequel il faudra obligatoirement renseigner les noms, prénoms, dates et lieux de naissance des parents.

Pour les personnes mineures :

En plus des pièces énumérées ci-dessus, vous devez présenter les pièces suivantes :

- la copie intégrale d'acte de naissance ;
- la pièce d'identité du représentant légal ;
- la preuve de l'autorité parentale.

Pièces à fournir pour une demande de passeport

Pour les personnes majeures :

- la carte d'identité plastifiée. Si modification d'état civil depuis la création de l'ancienne carte, fournir une copie intégrale d'acte de naissance ;
- le passeport ;
- un justificatif de domicile en original ;
- 2 photos d'identité identiques sauf si vous souhaitez les réaliser sur place ;
- en cas de perte ou de vol : faire une déclaration ;
- formulaire de demande (disponible en mairie) sur lequel il faudra obligatoirement renseigner les noms, prénoms, dates et lieux de naissance des parents ;
- des timbres fiscaux. Consulter le tableau ci-dessous.

Pour les personnes mineures :

En plus des pièces énumérées ci-dessus, vous devez présenter les pièces suivantes :

- la copie intégrale d'acte de naissance ;
- la pièce d'identité du représentant légal ;
- la preuve de l'autorité parentale ;
- des timbres fiscaux. Consulter le tableau ci-dessous.

Si le **demandeur ne fournit pas ses photos** et les réalise en station :

Pour un majeur	89 €
Pour un mineur de 15 à 18 ans	45 €
Pour un mineur de moins de 15 ans	20 €

Si le **demandeur fournit ses 2 photos**

Pour un majeur	86 €
Pour un mineur de 15 à 18 ans	42 €
Pour un mineur de moins de 15 ans	17 €

Le dépôt des dossiers de passeport se fait uniquement sur rendez-vous pendant les horaires d'ouverture des stations biométriques :

- le lundi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30
- le mardi et le mercredi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h45
- le jeudi de 13h30 à 16h45
- le vendredi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 15h30
- le samedi de 9h30 à 11h30

■ **Pour toutes interrogations ou cas particuliers, prendre contact avec la Mairie au 02 99 83 52 00.**

Axe Est-Ouest de transport en commun : enquête publique

Par arrêté du 16 juin 2010, le président de Rennes Métropole a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur l'aménagement d'un axe Est-Ouest de transport en commun en site propre pour la section Lenoir/Beaulieu, située sur les communes de Rennes et Cesson-Sévigné.

Serge Bassoutre, major honoraire du ministère de l'Intérieur, a été désigné par le président du tribunal administratif de Rennes en qualité de commissaire-enquêteur. L'enquête se déroule dans les locaux de l'Hôtel de Rennes Métropole – 4, avenue Henri Fréville à Rennes, jusqu'au 12 janvier 2011 in-

clus où chacun peut prendre connaissance du dossier du lundi au vendredi de 14h à 17h. Toute personne pourra consigner ses observations éventuelles sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à l'Hôtel de Rennes Métropole à l'attention de M. Bassoutre. Le commissaire-enquêteur recevra personnellement le public dans les locaux de l'Hôtel de Rennes Métropole les mercredis 22 décembre et 12 janvier de 14h à 17h. À l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public à l'Hôtel de Rennes Métropole.

Bourse communale : nouveaux critères d'attribution

La Ville a instauré un système de bourses à caractère social en faveur des étudiants cessonais pour la poursuite d'études supérieures à l'étranger et non plus seulement dans l'Union européenne. **Les conditions d'attribution de la bourse communale sont les suivantes :**

- être résident cessonais (domicile fiscal des parents, de l'étudiant fixé à Cesson-Sévigné ou étudiant assujéti à la taxe d'habitation) ;
- étudiants de moins de 28 ans, niveau bac + 2 et inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur français ;
- le séjour à l'étranger doit être supérieur à 3 mois ;
- le revenu brut imposable de l'étudiant ou de ses parents (rattachement fiscal) ou de son foyer s'il vit en couple, ne doit pas être supérieur à **12 196 € par part** ;
- le montant de la bourse communale est la suivante :

Durée du séjour	Montant de l'aide
3 à 5 mois	457,35 €
6 mois et plus	609,80 €



Cette bourse n'est attribuée qu'une seule fois lors du cursus de l'étudiant, en un seul versement et sur présentation d'un justificatif de présence sur le lieu de séjour à l'étranger. L'étudiant s'engage à adresser un compte rendu à la mairie à l'issue de son séjour.



Grippe saisonnière : je me vaccine, je me protège !

Chaque année, l'Assurance Maladie invite les personnes âgées de plus de 65 ans et certains malades chroniques à **se faire vacciner gratuitement** contre la grippe.

- La grippe saisonnière n'est pas un simple rhume, elle provoque encore des décès chaque année.
- Il faut compter environ 15 jours pour que le vaccin soit efficace. Plus tôt vous vous vaccinerez et plus vite vous vous mettrez à l'abri !
- La vaccination est à renouveler chaque année.
- La prise en charge à 100 % du vaccin pour les personnes âgées de plus de 65 ans et certains malades chroniques est valable jusqu'au 31 janvier 2011.

Si vous avez reçu l'imprimé "vous avez choisi, les années précédentes, de vous faire vacciner contre la grippe saisonnière", vous pouvez, sans prescription médicale, retirer un vaccin à la pharmacie et vous faire vacciner par une infirmière.

Si vous n'avez pas reçu l'imprimé de prise en charge et que vous pensez être concerné



par le dispositif, contactez votre caisse d'Assurance Maladie. Après avoir effectué les vérifications nécessaires, elle vous remettra un imprimé de prise en charge.

- **Toutes les infos sur www.ameli-sante.fr ou au 3646 (prix d'un appel local depuis un poste fixe).**

Formation baby-sitting avec la CSF et la Caf



© PHOTO-LIBRE.FR

Au regard des difficultés rencontrées par les parents pour trouver des modes de gardes adaptés aux situations personnelles et professionnelles, la Confédération Syndicale des Familles d'Ille et Vilaine, en partenariat avec la Caf d'Ille et Vilaine, organise des formations au baby-sitting.

En effet, garder des enfants régulièrement et même ponctuellement demande des connaissances, des compétences et des savoir-faire sur le développement de l'enfant

et sur sa vie quotidienne (santé, sécurité, alimentation, habillement, activités éducatives...). Chacun trouve un intérêt à ce que le baby-sitter soit formé :

- pour les baby-sitters, obtenir une formation et une première expérience professionnelle réussie ;
- pour les parents, avoir confiance en une personne formée qui assure la sécurité de son enfant ;
- pour les enfants, être encadrés avec des activités de dimensions éducatives et de manière sécurisée.

La Caf peut prendre en charge une partie du coût du stage. L'aide est attribuée à des jeunes de 16 à 25 ans, résidant en Ille et Vilaine et sur conditions de ressources.

- **Renseignements complémentaires et inscriptions en ligne sur le www.csf-ud35.org – rubrique Formations**

Grand concours de création d'applications

Rennes Métropole organise un concours de création d'applications web ou mobiles. Pour la première fois en France, une collectivité décide de libérer largement des données publiques. À partir de ces données, mises à disposition sur www.data.rennes-metropole.fr, créez des applications pour téléphone mobile, pour murs d'images, widgets, services en ligne, vidéo... Votre savoir-faire, votre créativité et votre imagination seront vos seules limites !

Quelles données sont disponibles ?

Rennes Métropole et la Ville de Rennes mettent à disposition des données publiques territoriales et non nominatives issues notamment de son réseau de transports mais aussi des données géographiques, ainsi que les informations pratiques géolocalisées de 1500 organismes publics et associatifs locaux.

Qui peut participer ?

Ce concours est ouvert à tous et s'adresse principalement à la communauté des développeurs, experts ou amateurs, entreprises, chercheurs, particuliers, universitaires et étudiants.

Six prix décernés

- Grand Prix du Jury : 15 000 € ;

Ce concours est porté par Rennes Métropole et la Ville de Rennes, en partenariat avec la Région Bretagne, le Secrétariat d'État au développement de l'économie numérique, la Caisse des dépôts et consignations, la Fondation Internet nouvelle génération (Fing), Keolis Rennes, Ouest France, In Cité, Rennes Atalante, la Cantine numérique rennaise, Bretagne Valorisation et l'Université européenne de Bretagne.



- Prix "Ouest-France" du public avec vote en ligne : 7 000 € ;
- Prix "Région Bretagne" accessibilité : 7 000 € ;
- Prix "Keolis" éco mobilité : 7 000 € ;
- Prix "Caisse des dépôts" de la créativité et de l'innovation pour les entreprises : 7 000 € ;
- Prix "Secrétariat au développement de l'économie numérique" de la créativité et de l'innovation pour les particuliers : 7 000 €.

- **Inscription, dépôt des dossiers et mise à disposition du service développé : au plus tard le mardi 1^{er} février à 12h. Téléchargez le dossier et le règlement sur www.data.rennes-metropole.fr**

Conciliateur de justice

Le conciliateur de justice est chargé de recevoir, à leur demande, les personnes qui ont un litige et souhaitent tenter un règlement amiable de leur différend plutôt que de saisir le Tribunal d'Instance. **Permanence deux mardis par mois (sauf pendant les vacances scolaires), de 14h à 16h30.**

■ Informations et inscriptions : 02 99 83 52 00.

Enquêtes Insee

L'Institut national de la statistique et des études économiques effectue une étude sur **les relations entre santé et vie professionnelle, jusqu'au 22 décembre.** L'objectif est de mieux connaître les relations entre l'itinéraire professionnel et l'évolution de la santé au cours du temps. L'Insee va également réaliser une enquête statistique sur **l'emploi, le chômage et l'inactivité, jusqu'au 15 janvier 2011.** Dans notre commune, quelques personnes seront sollicitées. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il est muni d'une carte officielle l'accréditant. Merci de lui réserver un bon accueil.

Calendriers : gare aux faux agents de Rennes Métropole

Des démarcheurs se faisant passer pour des agents de Rennes Métropole tentent actuellement de vendre des calendriers aux particuliers. Rennes Métropole précise que ni ses agents ni ceux de son prestataire de collecte Sita Ouest ne distribuent de calendriers. Il en est de même des ambassadeurs du tri.

Accueillir un lycéen étranger

Vous avez la possibilité d'accueillir chez vous un lycéen étranger âgé de 15 à 18 ans pendant quelques mois. Les familles monoparentales, les couples sans enfant, les célibataires et les personnes retraitées sont aussi les bienvenus. Si cette expérience enrichissante vous tente, merci de contacter le 02 23 45 08 21 ou le 06 19 06 53 61.

Architecte conseil

L'architecte conseil a pour mission de répondre à vos questions en matière de construction neuve, de réhabilitation, de modification ou d'aménagement des abords de votre maison avant le permis de construire. **Yannick Perruez tient une permanence gratuite le mardi 21 décembre de 9h à 12h, en mairie.**

■ Prendre rendez-vous au 02 99 83 52 13.

Changement téléphone Caf

Pour joindre la Caf 35, composez désormais le **0810 25 35 10.**



"La vue, c'est la vie !"

Les lunettes obsolètes apportées par certains patients chez l'opticien des Arcades redonneront la vue et la vie aux personnes démunies au Laos et au Cambodge. Ainsi, la Police municipale dépose chaque année un lot d'équipements visuels perdus et non réclamés après un an à l'Optique des Arcades – située au 13, mail de Bourgchevreuil. Ce lot sert à constituer un petit stock qui est donné à des associations humanitaires. Après restaurations méticuleuses de ces équipements, Rémy Menger remet ainsi tous les ans près de 200 équipements visuels et lunettes de soleil mais aussi des étuis, cordons et chiffonnettes. N'hésitez pas également à aider l'association Rétina France qui effectue, entre autres, des recherches contre les maladies des yeux.

DU CENTRE ET DE LA DROITE

VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION : QUI POURRA ACCÉDER AUX ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX À CESSON-SEVIGNÉ ?



Alors que le vieillissement de la population engendre un besoin accru de prise en charge de la dépendance, nous devons être vigilants quant à la maîtrise du coût de la journée en maison de retraite.

En 2008, 750 000 Bretons étaient âgés de 60 ans et plus. En 2030, la Bretagne devrait compter plus d'1,1 million d'habitants dans cette tranche d'âge. Il est donc important de garder nos maisons de retraite accessibles au plus grand nombre.

À Cesson-Sévigné, il existe 2 maisons de retraite :

- La résidence d'Automne – 22, cours de la Vilaine, foyer logement destiné aux personnes âgées non dépendantes. La moyenne d'âge y est de 85 ans.
- La résidence Beausoleil – 1, rue de la Barrière, proposée aux personnes âgées dépendantes. La moyenne d'âge y est de 88 ans. Elle est totalement médicalisée.

En 2011, dans le budget présenté le 22 octobre dernier, un studio sera loué, pour une personne, 567,68 € par mois, à la résidence d'automne. Le repas du midi sera proposé à 9,69 € (+ 3 % par rapport à 2010).

À la résidence Beausoleil, le résident paiera **1 702 € par mois pour l'hébergement** et les soins (+ 3,9 % par rapport à 2010). Ce tarif est soumis à l'accord du Conseil général.

À titre de comparaison, en 2008, la moyenne mensuelle des retraites et pensions à Cesson-Sévigné était de **2886 € par ménage et de 1587 € par personne**. Ce qui signifie qu'un nombre non négligeable de Ces-

sonnais ne peut accéder à ce type d'établissement.

D'où l'importance, selon nous, de bien maîtriser les coûts pour limiter les hausses de tarifs. Une augmentation de tarif doit toujours être justifiée.

En ce qui concerne les coûts et notamment l'alimentation, le budget 2011 prévoit une hausse de 10 % par rapport à 2009 à la résidence d'Automne; ce qui est largement plus que l'inflation. Ce poste avait déjà fait l'objet en 2009 de nos remarques, un effort a d'ailleurs été fait au niveau de la résidence Beausoleil sur ce budget (- 4 % entre 2009 et 2011). L'une des pistes de travail que nous défendons est de revoir les modes d'achat des produits alimentaires, en sauvegardant la qualité.

Enfin la hausse des tarifs de 3 % prévue en 2011 pour la résidence d'automne et de 3,9 % pour la résidence Beausoleil ne sont pas justifiées par les dépenses prévues au budget. C'est pourquoi nous avons voté contre ces hausses.

En 2008 les tarifs de la résidence Beausoleil étaient les moins onéreux de la couronne Rennaise Est. Avec le budget 2011, nous passerons au 3^e rang.

Cesson-Sévigné a la réputation d'avoir de bons établissements médicaux sociaux. Il faut veiller à ce qu'ils puissent demeurer accessibles au plus grand nombre. C'est une question de justice sociale.

Françoise Gobaille
francoise.gobaille@wanadoo.fr
06 78 10 95 24

Chantal Cabarbaye
chantal.cabarbaye@wanadoo.fr
06 83 59 91 73

Menus du 20 décembre au 5 janvier

Lundi 20

- Salade mêlée
- Spaghetti bolognaise
- Gouda
- Pomme/cocktail de fruits

Goûter : pain et beurre

Mardi 21

- Taboulé
- Chipolatas avec haricots blancs à la tomate
- Brie
- Liégeois vanille/glace

Goûter : pain, beurre et fruit

Mercredi 22

- Potage à la tomate
- Bœuf bourguignon avec jardinière de légumes
- Vache qui rit
- Orange/ananas frais

Goûter : pain et fromage

Jeudi 23

- Potage aux légumes
- Rôti de dinde au jus avec pommes de terre boulangères

- Bicher muesli

Goûter : pain et confiture

Lundi 3

- Macédoine de légumes mayonnaise/chou rouge aux noix
- Cordon bleu de volaille avec petits pois
- Yaourt aromatisé
- Purée de pommes/cocktail de fruits

Goûter : pain, beurre et fruit

Mardi 4

- Velouté de légumes bio
- Chili con carne avec riz
- Emmental
- Clémentines

Goûter : Pain, beurre et chocolat

Mercredi 5

- Taboulé
- Sauté de volaille sauce forestière avec haricots verts
- Vache Picon
- Banane

Goûter : pain et fromage

Sous réserve de la validation par la commission Restauration.



Cycles Béon Cesson

Concessionnaire : MBK - LOCK - LAPIERRE - ORBEA - PEUGEOT MTG - FYM

44 B, rue de Brozy - CESSON - 02 99 22 79 15

Fax : 02 99 51 22 85 - www.beonsports.com - gerard.beon@wanadoo.fr

SAV assuré



NICOLAS

• Vins, Champagnes et Spiritueux
• Coffrets Cadeaux
• Carte Fidélité (après 4 bouteilles)
• Livraison à domicile

Ouvert du Mardi au Samedi de 10h à 19h30

Tel: 02.99.30.86.87

CESSON - SERVICE Route de Longères (A côté d'Augustin)

L'absence d'éléments sur cette page n'implique pas la suppression de ces restaurants.

BEUCOUP DE MONDE À LA BOURSE PUÉRICULTURE

Le 21 novembre, 119 exposants ont participé à la Bourse puériculture, vêtements enfants et jouets, organisée par l'Union du Personnel Communal de Cesson-Sévigné. La bourse s'est déroulée à la Halle des sports du lycée Sévigné. Vêtements enfants et jouets ont fait le bonheur des nombreux visiteurs. **Le prochain rendez-vous est fixé au 10 avril 2011.**



TÉLÉTHON 2010 : MERCI AUX ASSOCIATIONS POUR LEUR MOBILISATION !



Plusieurs associations et bénévoles cessonnois ont organisé des manifestations et des activités qui ont rythmé le Téléthon sur Cesson : stand à la Bourse de puériculture (Aceram), atelier couture pour enfants (Atelier des Petites Mains), randonnées (AVF et CVN), soirées (Retraite Active et Conseil municipal des jeunes), concert (Divertimento), théâtre, es-

calade (OCC), cinéma (Le Sévigné),... Dans le prochain CIM nous vous communiquerons le montant total qui sera reversé à l'AFM (Association Française contre les Myopathies). Participer au Téléthon, c'est aider les malades et leur famille dans leur vie au quotidien et c'est soutenir la recherche pour trouver des traitements. Il n'est jamais trop tard pour donner. Appeler le 3637 !

GARAGE
JAN
Agent Renault

17, rue de Rennes - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ - Tél. 02 99 83 11 42



- VENTE VÉHICULES NEUFS et OCCASIONS TOUTES MARQUES
- DÉPANNAGE

LE COMITÉ DES FÊTES DONNE 5 000 € AUX ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ

Le Comité des Fêtes a voulu donner une dimension nouvelle en privilégiant principalement la solidarité internationale. La braderie est le temps fort du Comité. Son organisation représente 15 000 € de frais fixes (sonorisation, publicité, animation, Croix-Rouge, courrier, fournitures, imprimerie, nettoyage...). *“Comme nous avons la possibilité de dégager un résultat grâce aux facilités matérielles consenties par la Ville, nous avons souhaité remettre plusieurs dons aux associations locales de solidarité”,* explique Luc Ribot, le président. Cesson-Solidarités, Pandiassou, Association



Le 1^{er} décembre, le Comité des Fêtes a remis 5 000 € aux associations locales de solidarité internationale en présence du maire et de plusieurs élus.

d'échanges solidaires Cesson-Dankassari, Cesson 35 Humanitaire Maroc et Euphonie ont respectivement reçu 1 000 €. *“C'est notre participation à la vie de la commune, fruit du travail de bénévoles.”*

LE MARCHÉ DE NOËL DE LA MAPAD A FÊTÉ SES 10 ANS

Les 2 et 3 décembre, les résidents de la maison de retraite Beausoleil ont accueilli de nombreux visiteurs venus faire leurs emplettes sur le 10^e Marché de Noël. *“Plusieurs personnes âgées avaient confectionné des confitures, des décorations de Noël ou des petits paniers en crochet. Pour étoffer l'offre, plusieurs artisans étaient présents pour proposer bijoux, bibelots, écharpes ou encore cho-*

colats”, expliquait Sophie, l'une des animatrices. Les difficultés de circulation dues à la neige et les travaux de mise aux normes dans la résidence n'ont donc pas refroidi les “clients”, pour la plupart fidèles au rendez-vous. *“Le personnel a la volonté de satisfaire les projets des résidents, d'ouvrir l'établissement sur l'extérieur pour montrer que l'on peut être âgé mais plein de vie.”*



Les résidents ont participé au Marché de Noël en confectionnant, notamment, des confitures.

MARCHÉ DE NOËL : QUALITÉ ET DIVERSITÉ



le Père Noël et ses lutins du service Jeunesse sont arrivés en vieille voiture le samedi midi, après un circuit en centre-ville.

Malgré une météo incertaine, les 95 exposants ont animé le Marché de Noël du Comité de Jumelage, les 4 et 5 décembre salle des tennis. Producteurs, créateurs et artisans ont offert aux nombreux visiteurs une manifestation placée, de l'avis de

tous, sous le signe de la qualité et de la diversité. Rendez-vous en 2011, les 3 et 4 décembre !



De nombreuses animations étaient proposées : maquillage gratuit, jeux, ateliers cirque, spectacle dans le cadre du Téléthon, présence d'illustrateurs de BD et du jeune écrivain cessonçais Anthony Blanchet.



Sylvie Orain, la présidente du Comité de Jumelage, a remercié tous les partenaires et notamment la Ville, pour l'aide logistique.



Un espace était dédié aux associations de solidarité internationale avec le Niger et le Maroc tandis que le Téléthon était présent sur le marché.

ÉRIC LEMOINE A RAMÉ POUR LE TÉLÉTHON

Éric, 30 ans, est maître-nageur à la piscine Sports et Loisirs. Il pratique le Stand Up Paddle pendant ses loisirs (debout sur une planche de surf avec une pagaie). Le 5 décembre, il est parti à 6h de la place de Bretagne à Rennes pour tenter de relier Redon (90 km) par la Vilaine afin de récolter des dons pour le Téléthon. Eric était accompagné de Mickaël Drouet, pompier professionnel à Brest, qui utilisait le même moyen de locomotion. Une belle performance !



Éric Lemoine, debout sur sa planche, a tenté de relier Rennes à Redon par la Vilaine, le 5 décembre.

UNE CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE AU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL



Le contrat de concession de 22 ans a été signé par le maire et Jacques Pelvé, président de Greenergie Ouest, en présence de M. Legendre (1^{er} à gauche), cogérant de la société et de Claude Gérard, 1^{er} adjoint.

Construits il y a 35 ans sur le site des carrières de Pincepoche, les ateliers municipaux (60 employés) vont devoir être démolis à cause du passage de la future LGV Bretagne-Pays de Loire prévue en 2014. Après négociation en 2009 avec Réseau Ferré de France, la Ville a décidé de les reconstruire pour juin 2011 sur une réserve foncière se situant à quelques centaines de mètres du site actuel, au lieu-dit La Haute Monniais.

Pour définir le programme du nouvel équipement technique, **la Ville a décidé de s'engager dans une démarche de haute qualité environnementale** afin de rester logique et cohérent avec sa participation à la Convention Européenne des Maires pour le Climat. Cette convention constitue, à ce jour, l'initiative la plus ambitieuse pour inciter les collectivités locales et les citoyens à dépasser les objectifs climatiques et énergétiques de l'Union européenne : réduire les émissions de CO₂ de 20 % d'ici 2020 grâce à une augmentation de 20 % de l'efficacité énergétique et à une part de 20 % d'énergie produite à partir d'énergies renouvelables.

1793 panneaux solaires en toiture

Le cabinet Bâtir France de Châteaubourg, maître d'œuvre du projet, a totalement intégré ces impératifs dans son cahier des charges afin de réaliser une étude globale des bâtiments et du site, efficace et pratique. Ainsi, les nouveaux ateliers seront dotés :

- d'un système de récupération des eaux pluviales des bâtiments pour réutilisation en lavage de véhicules et engins et arrosage ;

- d'une chaufferie bois ;
- d'une centrale solaire photovoltaïque d'une surface supérieure à **3 600 m²**.

Pour la toiture, une fois la constitution du dossier technique préparatoire effectuée, une consultation publique a été lancée sur la base d'une concession de travaux portant à la fois sur la conception, la réalisation et l'exploitation d'une installation de production d'électricité photovoltaïque.

Après analyse détaillée des offres, la concession d'une durée de 22 ans a été attribuée à Greenergie Ouest, une société basée à Rennes. L'investissement total supporté par Greenergie Ouest se chiffre à 1 M€ (TTC). La centrale solaire en toiture, dont la puissance est de 249 Kwc permettra une production annuelle évaluée à 243 627 KWh. **Cette installation constituera le 1^{er} site de production d'énergie solaire sur le territoire communal.** La pose des 1793 panneaux solaires en toiture nécessitera 10 semaines de travail pour les équipes d'installation de la société Armorgreen.

Une concession de 22 ans

Pour la Ville, cette centrale solaire photovoltaïque présente de nombreux aspects positifs. En effet, outre le fait de produire une électricité non polluante, cette centrale évite aussi le coût de la construction d'une toiture traditionnelle (75 000 € HT.) et elle permettra à la Ville de toucher une redevance annuelle d'occupation de 6 500 € (H.T.) pendant les 22 ans prévus par la concession. Enfin, dans le but de sensibiliser le grand public, un compteur de production instantanée d'énergie solaire sera installé à l'entrée du centre technique municipal.



Schémas fournis par la société ARMORGREEN, installateur de la centrale.

VISITES DU CENTRE DE TRI EN JANVIER

Rennes Métropole organise des visites pédagogiques du centre de tri à l'intention des particuliers de Rennes Métropole mais aussi des scolaires à partir du CE2 (durée entre 1h30 et 2h).

■ **Inscription obligatoire auprès du numéro vert de Rennes Métropole, 0 800 01 14 31, au moins 48 heures avant la visite.**

Le centre de tri "Véolia propreté" se situe au 18, rue Léon Berthault à Rennes (ZI Route de Lorient). Le parcours suit l'idée générale de partir du problème environnemental global pour arriver spécifiquement aux consignes de tri, au recyclage des emballages en lien

avec la problématique générale des déchets sur le territoire de Rennes Métropole. Trois lieux, trois thématiques : les enjeux environnementaux (hall d'accueil), les consignes de tri (amphithéâtre) et le fonctionnement des installations et le devenir des déchets (salle suspendue). Rendez-vous en janvier les 5 et 19 à 14h, les 13 et 27 à 18h30 et les 14 et 28 à 10h.

■ **Renseignements complémentaires sur le site de Rennes Métropole (www.rennes-metropole.fr) ou au n° Vert (0 800 01 14 31, appel gratuit depuis un poste fixe) du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h.**

QUALITÉ DE LA DISTRIBUTION DE L'EAU

Parmi les résultats des analyses de l'eau distribuée aux **ateliers municipaux, le 15 novembre**, et à la société Coralys, route de Fougères, **le 22 novembre, le taux de nitrates respectif est de 12,9 et 8,7 mg/l** alors que la limite de qualité est de 50 mg/l. Dans les bulletins édités le 23 et le 30 novembre, l'ingénieur principal d'études sanitaires déclare que l'eau est de bonne qualité et répond, au regard des paramètres analysés, aux limites réglementaires de qualité.



ECO WATT, LE BON GESTE ÉNERGIE

La région Bretagne ne produit que 8 % de l'électricité consommée et connaît une croissance de la consommation plus soutenue que la moyenne nationale. Elle met aujourd'hui tout en œuvre pour assurer la sécurité de son approvisionnement électrique. Outre les actions visant à renforcer le réseau de transport d'électricité et à inciter au développement de la capacité de production locale, la maîtrise de la demande en énergie constitue un objectif essentiel pour la région Bretagne. C'est pourquoi, le gestionnaire du réseau de transport d'électricité RTE, la Préfecture de la région Bretagne, le Conseil régional de Bretagne, le distributeur d'électricité ERDF et l'Ademe ont décidé de se mobiliser en lançant "EcoWatt en Bretagne, le Bon Geste Energie", une campagne de mobilisation citoyenne pour une modération de la consommation d'électricité. La démarche EcoWatt a pour objectif d'inciter les Bretons à modérer leur consommation en énergie, en particulier aux périodes de pointe, entre 17h et 20h, pendant les vagues

de froid. **Cette opération s'articule autour d'une campagne de communication interactive qui invite les consommateurs à s'inscrire sur le site www.ouest-ecowatt.com** Une fois inscrits, ceux-ci reçoivent des "alertes" par SMS ou mail, en cas de pic de consommation afin de les inciter à modérer leur consommation d'électricité.

COLLECTE DES 24 ET 31 DÉCEMBRE AVANCÉES

Les collectes du 24 et du 31 décembre seront avancées d'une heure. Celles du matin débiteront à 5h au lieu de 6h et celles de l'après-midi à 13h au lieu de 14h habituellement. Merci de prendre en compte cette modification dans la présentation de vos bacs.

LE COMPOSTAGE POUR RÉDUIRE SES DÉCHETS



Le 1^{er} composteur collectif de la rue de la Chalotais est quasiment plein après plus d'un mois d'utilisation. Un succès qui a nécessité, le 30 novembre, la pose d'un 2^e composteur !

Pour les pavillons

Dans le cadre de la politique de réduction des déchets, Rennes Métropole propose aux habitants de l'agglomération d'acquiescer un composteur à un tarif préférentiel pour valoriser la part organique des ordures ménagères et certains déchets verts de jardin. Deux modèles de composteurs sont proposés aux particuliers, l'un en bois et l'autre en plastique recyclé vert foncé. Ils ont tous les deux une contenance d'environ 300 litres et sont vendus au prix de 20 €.

■ Renseignements et réservations auprès des services techniques de la mairie (1^{er} étage) ou au 02 99 83 52 06.

Dans le même temps, Rennes Métropole propose des formations gratuites sur les pratiques du compostage. L'objectif est de former des personnes volontaires aux techniques du compostage et du paillage afin de leur permettre de valoriser les déchets de cuisine et les déchets verts, au jardin. Ces "guides du compostage" pourront ensuite devenir des personnes ressources pour leurs voisins ou leurs amis. Le programme de la formation propose deux modules.

■ Renseignements : n° Vert Rennes Métropole : 0 800 01 14 31.

Le compostage collectif en immeuble

Composter la matière organique au pied de son immeuble permet d'obtenir un engrais naturel gratuit et de qualité. 30 % du volume de nos poubelles est composé de matière organique prête à être compostée : épluchures de fruits et légumes, marc de café et sachet de thé, fleurs fanées... **Rennes Métropole, avec l'entreprise Eisenia, accompagne les habitants souhaitant s'engager dans cette pratique.** Eisenia accompagne les habitants sur un cycle complet de fabrication de compost. Rennes Métropole finance les composteurs, les formations, l'accompagnement. À l'issue du cycle de fabrication (entre 9 et 18 mois), le compost est récolté et utilisé par les habitants pour leurs jardinières ou plantes d'intérieur, sur les rez-de-jardin ou espaces verts de l'immeuble. En plus des bienfaits écologiques du compostage, cette pratique collective est l'occasion de se rencontrer entre habitants d'un même quartier.

■ Renseignements complémentaires auprès d'Eisenia - Isabelle Besnard, Francis Colin, Sandrine Prigent au 02 99 50 07 18 ou par courriel : contact@eisenia.coop ou auprès de Rennes Métropole - Laurence Galon au 02 99 86 65 69 ou par courriel : l.galon@agglorennesmetropole.fr

PROFESSIONNELS : PENSEZ AU RAMASSAGE DE VOS CARTONS ET PAPIERS !



Rennes Métropole propose le ramassage des cartons et des papiers auprès des professionnels dans les zones d'activités. Cette prestation est assurée par la Feuille d'érable, qui emploie des personnes en insertion.

Les cartons

Ils sont collectés en porte à porte **chaque mercredi, à partir de 9h**. Sont acceptés les grands cartons d'emballage. Ils doivent être présentés à plat et pliés, propres et débarrassés de tout autre déchet (sacs et films plastiques, polystyrène, déchets divers...). Volume accepté : 1 m³ par collecte. Au-dessus de ce volume, l'entreprise ou l'établissement devra souscrire un contrat privé. Ils doivent être présentés sur le domaine public, au droit de l'établissement, à même le sol ou dans des contenants adaptés (type roll...) le jour de la collecte uniquement. Jours fériés : les cartons sont collectés les lendemains des jours fériés, sauf pour la collecte d'un vendredi férié (rattrapage le lundi suivant).



Les papiers

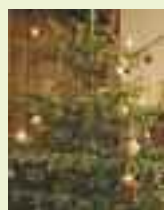
La collecte se fait sur demande auprès de La Feuille d'érable dans la limite d'une collecte sur appel par mois. Sont acceptés les papiers de bureau (papiers blancs d'imprimantes, papiers couleurs, archives...). Afin

d'optimiser les déplacements, la collecte est assurée à partir d'un volume de 0,5 m³. Le volume total annuel est limité à 10 m³. Au-dessus de ce volume annuel, l'entreprise ou l'établissement devra souscrire un contrat privé. Les papiers doivent être présentés dans un endroit accessible, en rez-de-chaussée, au plus près de la voie publique (à définir avec La Feuille d'érable).

■ **Contacts : Rennes Métropole :**
0 800 011 431 ou sur le site :
www.rennes-metropole.fr rubrique Déchets. La Feuille d'érable : 02 99 54 74 24.
Courriel : info@feuille-erable.org
et site : www.feuille-erable.org

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA DÉCHETTERIE

Le 24 décembre ainsi que le 31 décembre, la déchetterie de la route de Chantepie fermera exceptionnellement à 16h au lieu de 18h. Elle sera ouverte le 27 décembre et le 3 janvier aux horaires habituels.



MON BEAU SAPIN...

Parmi les déchets d'après Noël, l'un des plus encombrants est le sapin. Pensez qu'un sapin naturel peut être replanté ou transformé utilement par broyage et compostage. Sinon, les sapins de Noël devront être apportés à la plateforme déchets verts de la déchetterie. Quant au sapin artificiel, il est à mettre dans le bac des ordures ménagères ou à déposer à la déchetterie.

LE POTAGER MOBILE DE CAP TRADING



Ludovic Laferrière dirige Cap Trading depuis juin 2007, d'abord à Lyon puis à Cesson-Sévigné. La société assure la conception de produits jusqu'à sa commercialisation en s'appuyant sur des collaborateurs bretons basés en Chine. Elle va commercialiser pour son compte un potager mobile.

"J'ai habité Cesson pendant près de 10 ans. J'ai passé un bac économique à Rennes avant de partir à l'école de commerce de Saint-Malo où j'ai obtenu une licence en commerce international et marketing. J'ai quitté la Bretagne pour Bordeaux et obtenu un master 2 en marketing de la marque." Dans le cadre d'un stage, le jeune homme effectue plusieurs séjours en Chine en 2005-2006. Il y rencontre des Français installés à Shanghai et travaillant dans le trading (achat et vente de produits). *"Nous décidons de collaborer mais le souci en Chine est le manque de transparence pour les entreprises françaises. Je décide alors de créer une société française, Cap Trading, avec des collaborateurs bretons en Chine."* La société conçoit des produits, certains en exclusivité, jusqu'à leur commercialisation. *"Nous les dessinons, les fabriquons, assurons la création du packaging et même de la marque, si besoin. Nous travaillons actuellement pour des jardineries ou des magasins de bricolage."*

Dans le même temps, Cap Trading dispose du service IDEAPROD, un bureau d'achats en Chine pour faire pro-



fiter les entreprises françaises. *"Nous sommes l'interlocuteur unique pour gérer le cahier des charges quant à la fabrication du produit jusqu'au contrôle qualité. Nous pouvons intervenir sur un seul aspect et pas forcément pour de gros volumes."*

Aujourd'hui, Cap Trading a développé un nouveau produit lié à l'environnement. *"Nous avons travaillé sur une tendance : le potager mobile. Il a été mis au point par notre designer."* Le "French Garden", c'est son nom, est un bac de 70 x 70 cm en plastique avec serre amovible et récupérateur d'eau. Il possède deux roulettes pour le déplacer n'importe où et des pieds réglables en hauteur pour le rendre accessible à tous, des enfants aux personnes âgées et/ou à mobilité réduite. *"Il permet de cultiver des aromates, légumes et fleurs dans un appartement, se replie et se range facilement après la saison. Il sera commercialisé au printemps 2011 chez Jardiland, Truffaut et Botanic."*

■ **Contact : Cap Trading**
 2, rue des Charmilles
 Tél. : 02 99 41 96 46 ou 06 83 94 96 64

Vous avez la possibilité de passer vos petites annonces dans la rubrique spéciale "Petites annonces" du site de la ville de Cesson-Sévigné: www.ville-cesson-sevigne.fr

La mairie ne saura être tenue pour responsable de tout préjudice direct et indirect découlant de votre utilisation des petites annonces du CIM.

OFFRES D'EMPLOI

Recherche **femme de ménage** pour 2 heures par semaine. Paiement par chèques Cesu. Tél. : 06 78 18 38 29.

Cherche **femme de ménage** 8 heures/semaine le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 16h. Tél. : 06 24 40 76 69.

DEMANDES D'EMPLOI

Jeune fille expérimentée propose de **garder vos enfants** le soir, le week-end et pendant les vacances scolaires. Aide aux devoirs possible. Tél. : 06 23 15 32 43.

Jeune fille avec expérience, habitant la Boulais, propose de **garder vos enfants** le soir, le week-end et pendant les vacances scolaires. Tél. : 06 72 22 42 39.

Vous avez besoin de quelqu'un pour **garder vos petits loups** ? Titulaire du Bafa, du CAP services aux personnes ainsi que de l'AFPS, je suis disponible le

soir, le mercredi après-midi ainsi que le week-end. Tél. : 06 48 13 86 94.

Besoin d'aide pour **faire vos courses ou garder vos enfants** (6 ans et plus)? Jeune homme propose ses services. Ne possède pas de véhicule. Tél. : 06 31 89 39 95.

Monsieur propose **entretien jardins, travaux** intérieur et extérieur, peinture, papier peint, parquet flottant, électricité, plomberie et autres... Paiement Cesu. Tél. : 06 19 45 90 12.

Personne qualifiée, 20 ans d'expérience, **donne cours de maths et français**, du primaire à la terminale. Préparation concours, cours de méthodologie. Paiement Cesu possible. Tél. : 06 64 24 47 02.

DIVERS

Perdu chat tigré sur le dos noir et beige sur le nez et grands yeux verts. Tél. : 06 33 58 52 29.

CHAUDET
Paysage
Spécialiste du jardin
de ville

- Agrément Service à la Personne
- Entretien à l'année
- Menuiserie de jardin
- Plantation
- Élagage
- Abattage
- Taille de haie

02 99 41 08 30

Arboretum - paysagiste (S.A.S.)

Artisan Menuisier

Fermetures
Volets roulants
BOIS - ALU - P.V.C.
Neuf et rénovation

BESNARD Pascal

AGENCEMENT DIVERS :

- Salle de bains
- Placards
- Parquet • Lambris

26, cours de la Vilaine - CESSON-SÉVIGNÉ
Tél. 02 99 83 10 08
Portable 06 89 30 80 00
Fax. 02 99 83 79 02

LE PETIT Cim

SUPPLÉMENT JEUNESSE • CULTURE • SPORTS • ASSOCIATIONS • CINÉMA

DATES À RETENIR

Informations au 02 99 83 52 15 (Direction sports et loisirs). L'info municipale en continu :

www.ville-cesson-sevigne.fr

RUBRIQUES : CULTURE, SPORTS
ET ÉDUCATION JEUNESSE

DÉCEMBRE

- VENDREDI 17 : **illuminations** à l'entrée de l'école élémentaire Bourgchevreuil à 8h.
✖ ORG. : LES CLASSES DE L'ÉCOLE.
- VENDREDI 17 : **concert de Noël**. Église Saint-Martin à 20h30. Entrée libre.
✖ ORG. : LES PETITS CHANTEURS DE SAINT-MARTIN
AVEC LE CHEUR SAINT-MARTIN.
- VENDREDI 17 ET SAMEDI 18 : **tournois en salle** Vétérans, U13 et U15. Palais des sports.
✖ ORG. : OCC FOOTBALL.
- JUSQU'AU SAMEDI 18 : **opération Noël**. Chez les commerçants et artisans adhérents.
✖ ORG. : UNION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS.
- SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 : **exposition** des photographies de Luc Leguérinel autour de la nature et de l'abstraction. Manoir de Bourgchevreuil de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h30. Entrée libre.
✖ ORG. : CESSON ART ET POÉSIE.
- JUSQU'AU JEUDI 23 : **lettre au Père Noël** pour les 3-8 ans.
- JEUDI 23 : **conte de Noël** avec "La Note magique" de la compagnie Dounia. Spectacle pour les 4-12 ans. Auditorium du centre culturel à 16h. Tarifs : 4 et 2 €.
✖ ORG. : APEM.
- VENDREDI 24 ET VENDREDI 31 : **marché traditionnel**. Place du Marché de 7h à 13h.

- JUSQU'AU VENDREDI 31 : **exposition "Inside"** ou le "Off" du centre culturel. Hall du centre culturel. Entrée libre.
✖ ORG. : CLUB PHOTO DE CESSON-SÉVIGNÉ.

JANVIER

- MERCREDI 5 : **après-midi festif** pour les 3-8 ans dans le cadre du concours du plus beau dessin. Carré Sévigné à 15h.
✖ ORG. : VILLE DE CESSON-SÉVIGNÉ.
- SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9 : **spectacle original et insolite** : "Charivari chez Chabrier" suivi de "L'éducation manquée". Centre culturel à 17h30. Tarifs : 10 et 8 €.
✖ ORG. : COMPAGNIE DES BOUFFES DE L'OUEST.
- DU LUNDI 10 AU 19 FÉVRIER : **exposition "De Capes et de Crocs"** - La bande dessinée à l'honneur. Hall du centre culturel. Entrée libre.
✖ ORG. : PÔLES MÉDIATHÈQUE ET PATRIMOINE.
- DU LUNDI 10 AU 12 MARS : **exposition Pierre Moignard**. Galerie Pictura du centre culturel. Entrée libre.
✖ ORG. : PÔLE ARTS PLASTIQUES.
- MARDI 11 : **Connaissance du monde** avec l'Inde. Cinéma "Le Sévigné" à 17h30. Tarifs : 8, 7 et 4 €.

JEUNESSE

SERVICE JEUNESSE

Les vacances de Noël à l'Étournal

Dates	Activités	Horaires	Tarifs	Inscription av.
Lundi 20/12	Accueil informel	14h-18h30	/	/
Mardi 21/12	Atelier cuisine "Tenue de soirée"	14h-22h30	2 €	20/12
Mercredi 22/12	Activité manuelle "Noël à l'Étournal"	14h-18h30	2 €	21/12
	Accueil informel	14h-18h30	/	/
Judi 23/12	"Aux choix des jeunes"	À définir selon l'activité		22/12
	Patinoire (gants obligatoires)	20h/22h30	5 €	22/12
Vendredi 24/12	Pêche partageuse et goûter de Noël	14h-16h	/	23/12

FERMETURE À 16H• **Accueil informel et choix des jeunes**

L'Étournal t'accueillera le lundi 20 et le mercredi 22 décembre tout l'après-midi. Au programme : jeux de société, déco de Noël, accès à Internet... Il est aussi possible de ne rien faire de tout ! Il te sera également possible de proposer une activité pour l'après-midi "Au choix des jeunes".

• **Activité manuelle : "Noël à l'Étournal"**

Noël rime avec décoration et cadeaux. Les animateurs te proposent de créer déco et cadeaux personnalisés (possibilité de faire le cadeau pour la pêche partageuse) !

Les vacances de Noël pour les 10-13 ans à l'Escale

Dates	Activités	Horaires	Tarif
Lundi 20/12	Fabrication de bougie	14h-18h	2 €
	Loup Garou de Thiercelieux	20h-21h30	////
Mardi 21/12	Atelier cuisine "Tenue de soirée exigée"	14h-22h30	2 €
Mercredi 22/12	Activité morphing "De Cape et de Crocs"	10h-18h	////
	Apporter un pique-nique		
Judi 23/12	"Au choix des jeunes"	14h-18h	À définir
Vendredi 24/12	Préparation du goûter de Noël	10h-14h	2 €
	Apporter un pique-nique		
	Pêche partageuse et goûter de Noël	14h-16h	Apporter un cadeau d'une valeur maximale de 2 € ou un objet fabriqué

FERMETURE À 16H• **Atelier cuisine "Tenue de soirée exigée"**

En cette fin d'année, l'Étournal et l'Escale proposent un atelier cuisine pour clôturer 2010. Cependant, afin de célébrer les fêtes de fin d'année comme il se doit, tenue de soirée exigée !

• **Activité Morphing "De Cape et de Crocs"**

À l'aide d'un logiciel informatique, viens t'amuser à transformer ton visage avec des personnages de la bande dessinée de "De Cape et de Crocs".

Les vacances de Noël pour les 14-17 ans

• **Atelier préparation course rock'n'Solex 2011**

La course du rock'n'solex est encore loin (mai 2011) mais il est déjà temps de se pencher sur le bolide pour en faire une belle machine fiable et efficace. Les ateliers de préparation débutent dès les vacances de Noël (jour à définir). Attention : pour participer à ce projet, il faudra que tu aies 16 ans en mai 2011.

• **Pêche partageuse et goûter de Noël**

En attendant Noël, le service Jeunesse propose un après-midi sous le signe du partage. Tout d'abord, une pêche partageuse sera organisée. Il te suffit d'acheter **un cadeau d'une valeur maximum de 2 €** ou, encore mieux, de le fabriquer toi-même. Le hasard décidera du chanceux qui aura ton cadeau et tu re->>

JEUNESSE

>> partiras également avec un présent offert par quelqu'un d'autre ! La journée se finira par un goûter de Noël à partager tous ensemble. Si tu désires préparer des gâteaux ou autres pour le goûter, il n'y a pas de problème !

• **Bowling ou karting**

L'activité aura lieu le mercredi 22 décembre de 20h à 22h30 et sera définie selon vos demandes. Tarif à définir selon l'activité.

INFORMATIONS

SERVICE JEUNESSE :

l'Étournel sera fermée le samedi 18 décembre ainsi que du 4 au 8 janvier.

Les maisons des jeunes seront fermées du samedi 25 décembre au samedi 1^{er} janvier.

RENCONTRE AVEC UNE ÉCRIVAINNE POUR DES LYCÉENS

L'écritrice camerounaise Léonara Miano a rencontré des élèves du lycée Sévigné, le 2 décembre. Un premier contact avait été établi lors du festival Étonnants Voyageurs à Saint-Malo, en mai dernier. Un travail avait été réalisé par une classe de seconde autour de l'un de ses livres. La rencontre entre l'auteure et les élèves avait été rapide et Léonara Miano avait proposé de les revoir. C'est avec gentillesse qu'elle a échangé avec une classe de seconde sur la thématique "Afrique, regards croisés" dans le cadre de littérature et société. Elle a ensuite rencontré les 1^{res} Littéraires autour du recueil de nouvelles paru en octobre : *Blues pour Élise*. Pour clôturer la journée, l'écritrice, qui a obtenu le prix Goncourt des lycéens en 2006 avec *Contours du jour qui vient*, a partagé un goûter littéraire et assisté à l'annonce des lauréats du concours de nouvelles organisé pour l'occasion.



Léonara Miano a échangé avec des secondes et premières autour de l'Afrique et de la question "Être noir aujourd'hui".

CMJ : UN "CARTON" POUR LE TÉLÉTHON !



Environ 200 enfants de 8 à 13 ans se sont retrouvés pour partager de bons moments de convivialité au profit du Téléthon.

La commission Citoyenneté du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a de quoi être satisfaite : la fête organisée dans le cadre du Téléthon, le 4 décembre, a été un véritable succès ! Environ 200 jeunes de 8 à 13 ans se sont retrouvés au Carré Sévigné de 17h à 21h pour partager un bon moment de convivialité pour une belle cause. "Les enfants se sont beaucoup investis, de l'organisation de la fête au ménage, en passant par la communication, la décoration de la salle, le choix des jeux et l'animation de la soirée", confiait Virginie Madec, animatrice à la direction Education-Jeunesse, coordinatrice du CMJ. En effet, les jeunes ont partagé des séances de karaoké, danse, jeux avec l'école de cirque "En piste !" et maquillage. Ce sont plus de 1 000 € qui ont été récoltés et seront intégralement reversés au comité local du Téléthon.

JEUNESSE

“À NOUS LA MONTAGNE !” : PRISE EN CHARGE SUPPLÉMENTAIRE DU SÉJOUR



Le service Jeunesse, en partenariat avec l'association "Cesson Vacances Nature", organise une semaine à la montagne qui se déroulera du sa-

medi 5 au dimanche 13 mars. Pour la 2^e année, du 25 au 29 octobre, afin de permettre à des jeunes de 12-17 ans de s'investir dans l'organisation de leurs vacances, le service a proposé une activité de sensibilisation, d'entretien et d'embellissement du centre-ville en lien avec le service Environnement-Cadre de vie de la commune. En contrepartie, la Ville prendra en charge à hauteur de **40 % au lieu de 25 %** le prix du séjour de ski. Ce séjour reviendrait donc à 450 €. À noter que les familles pourront cumuler les aides communales en fonction de leur quotient familial.

SALON DU LYCÉEN ET DE L'ÉTUDIANT DE RENNES, DU 13 AU 15 JANVIER

L'Étudiant, en partenariat avec l'Académie de Rennes et le Conseil régional de Bretagne, vous donne rendez-vous **du 13 au 15 janvier au Parc des Expositions de Rennes** pour la 22^e édition du Salon du lycéen et de l'étudiant. Cet événement incontournable vous permettra de peaufiner votre orientation et votre projet professionnel. Tous les types d'établissements et de cursus seront repré-

sentés et vous saurez tout des poursuites d'études possibles en fonction de votre niveau, de votre spécialité et de votre objectif. Des rencontres-débats, des conférences vous révéleront toutes les possibilités d'études qui s'offrent à vous et qui correspondent à votre profil.

■ **Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.letudiant.fr - rubrique Salons.**

PRÉVENTION ÉCLAIRAGE CYCLES ET CYCLOS POUR PLUS DE SÉCURITÉ

Àcette saison, les jeunes qui se rendent à l'école en vélo ou en cyclo doivent penser à être bien éclairés. Il en va de leur sécurité ! Dernièrement, la Police municipale a effectué deux contrôles préventifs au collège et au lycée Sévigné. Plusieurs vélos et scooters étaient non conformes. Les agents ont remis des kits éclairage aux jeunes qui en étaient dépourvus mais l'attention des parents est attirée. En effet, l'éclairage est indispensable pour voir et être vu la nuit. Un cycliste bien équipé doit obligatoirement avoir : catadioptré avant et arrière, réflecteurs de roues (ou pneus à flancs réfléchissants), réflecteurs de pédale. Attention, le gilet fluo est obligatoire de nuit, hors agglomération.



La Police municipale a effectué une opération préventive aux abords du lycée Sévigné, le 30 novembre.

CULTURE

LE CENTRE CULTUREL

Tél.: 02 99 83 52 20 - Fax: 02 99 83 52 23
Mèl: centre-culturel@ville-cesson-sevigne.fr

Accueil • Billetterie

- mardi, jeudi et vendredi14h-18h30
- mercredi10h-18h30
- samedi10h-12h30

L'ensemble de la saison culturelle et les modalités d'abonnement se trouvent sur le site de la ville : www.ville-cesson-sevigne.fr. La plaquette peut être retirée au Centre Culturel.



© COSIMO MIRCO MACLOCCA

THÉÂTRE

**La Serva Amorsa
de Carlo Goldoni**

Vendredi 7 janvier - 20h30 au Carré Sévigné
Adapté par Michael Stampe et Christophe Lidon. Mise en scène : Christophe Lidon. Avec : Clémentine Célarié, Robert Hirsh, Claire Nadeau,...

TARIFS
Plein: 30 €, réduit: 27 € et jeune: 15 €.

THÉÂTRE

**Le Jeu de l'amour et du hasard →
de Pierre de Marivaux**

Mardi 11 janvier - 20h30 au Carré Sévigné
Mise en scène : Philippe Calvario. Avec : Jérémie Bédrune, Anne Bouvier, Philippe Calvario, Éric Guého, Julie Harnois, Kevin Lelannier

TARIFS
Plein: 24 €, réduit: 21 € et jeune: 12 €.



© ANNA GAVAN

CULTURE

➤ CONTE MUSICAL ET MARIONNETTES

Fanfan L'éléphant

Productions Nid de coucou



Dimanche 16 janvier à 11h et à 16h et lundi 17 janvier à 9h30, 10h30 et 15h
Auditorium du centre culturel.
Tout public à partir de 2 ans
Fanfan est un petit éléphant curieux et plein de vie. Dans les coulisses d'un cirque improbable, il explore maladroitement les objets qui l'entourent. Patatras ! Une bêtise en amène une autre et le voilà perdu

dans une forêt de verres. Une éléphante rose habite ici. Vont-ils trouver l'harmonie ?

TARIFS

Plein : 6 €, réduit : 5 € et jeune : 4 €.

MUSIQUE SOUL-JAZZ, BLUES

Robin McKelle Mess Around ↓

Jeudi 20 janvier - Carré Sévigné

Après deux albums jazz remarqués, la chanteuse signe avec beaucoup de talent un magnifique opus à la croisée du rythme blues, de la soul et du jazz. À travers cette facette encore méconnue et si éclatante de son talent, c'est toute la tradition noire américaine qui s'exprime avec force et authenticité dans sa voix de contralto chaleureuse.

TARIFS

Plein : 24 €, réduit : 21 € et jeune : 12 €.

EXPOSITION TEMPORAIRE

Urban Metz

"De Capes et de Crocs"

La bande dessinée est à l'honneur

Du 10 janvier au 19 février
dans le hall du centre culturel.
Entrée libre.

De capes et de crocs est une bande dessinée de Jean-Luc Masbou (dessins) et d'Alain Ayrolles (scénario) qui comprend déjà neuf tomes. L'action se passe au XVII^e siècle et évoque Molière, la commedia dell'arte et les romans de cape et d'épée par le biais de personnages animaliers. Les pôles Patrimoine/expositions et Médiathèque s'associent pour vous présenter et mettre à l'honneur de manière très originale cette BD surprenante.

ART CONTEMPORAIN

Pierre Moignard

Du 10 janvier au 12 mars
Galerie Pictura du centre culturel

L'artiste vit entre la côte des USA et la France. À travers un film "Who choosed me" inspiré du récit du "Marchand de Venise" de Shakespeare et présenté à Cesson-Sévigné lors du colloque 2009, il réalise des peintures de grand format où le sujet, allégorie de la peinture elle-même, est suspendu au cœur "de décors", visions de la factice Las Vegas. Les œuvres Moignard ont été présentées dans de grandes expositions : "Dream land" au centre Georges Pompidou au printemps 2010 et au MAMCO de Genève l'été dernier.



UNE IDÉE POUR NOËL ? DES SPECTACLES POUR FAIRE PLAISIR

Toute la programmation de la Saison Culturelle 2010-2011 est à retrouver sur le site de la ville.

Jusqu'au 31 décembre, bénéficiez d'un tarif réduit sur une sélection de spectacles (dans la limite des places disponibles) en vous présentant à la billetterie du Centre culturel. Une idée de cadeau sympa et originale pour faire plaisir !

Théâtre, magie, manipulation, musique avec "La parade des hiboux" par la C^{ie} Décalée. Jeudi 27 janvier à 20h30 au Carré Sévigné

Tour à tour magiciens, jongleurs, clowns et musiciens, les artistes de la compagnie Décalée comptent trois musiciens déjantés qui attendent de passer une audition... Jugé, être jugé est le propos de ce spectacle mais le jugement possède aussi sa face cachée non moins intéressante : le faux-semblant car chacun ici va se dévoiler à travers ses tics et ses manies, ses pertes de repères et sa poésie. **Tarif spécial Noël : 14 € et tarif jeunes : 8 €.**

© CHRISTIAN LOMPECH



Afro blues et rap. Vendredi 18 février à 20h30 au Carré Sévigné

1^{re} partie : Issa Tchesso. Le groupe "Au bord du fleuve", en langue songhaï, compose une musique métissée sur fond de blues aux accents songhaï, peul, haoussa, tamasheq et même gallo.

2^e partie : Zara Moussa et Ganga Mix. Pionnière du hip-hop féminin d'Afrique de l'Ouest, ZM chante un rap militant, explosif et poétique qui s'élève contre les problèmes de notre société, les injustices faites aux femmes mais aussi celles subies par l'Afrique.

Tarif spécial Noël : 12 € et tarif jeunes : 7 €.



Danse avec "Lisa" par la C^{ie} Arcosm. Vendredi 1^{er} avril à 20h30 au Carré Sévigné



Oscillant entre théâtre chorégraphié et comédie musicale, Lisa met en scène sept artistes qui évoluent avec aisance entre danse, musique et chant. Dans ce spectacle, la voix magnifie le mouvement. L'originalité d'associer voix de soprano et danse contemporaine offre une émotion singulière. **Tarif spécial Noël : 14 € et tarif jeunes : 8 €.**

Cirque avec "Le chant du dindon" par la C^{ie} Rasposo. Mercredi 20 avril à 17h, jeudi 21 et vendredi 22 avril à 20h30 sur la base de Dézerseul

© FLORENCE DELAHAYES



Racontant la vie de la tribu des Rasposo, c'est au rythme de musiques tziganes que les numéros s'entrecroisent et s'enchaînent. Le public partage ici les ivresses et prouesses acrobatiques de ces voltigeurs, contorsionnistes, jongleurs comédiens et musiciens. **Tarif spécial Noël : 12 € et tarif jeunes : 7 €.**

STAGE ET SPECTACLE DE NOËL AVEC LA COMPAGNIE DOUNIA



L'Association des Parents d'élèves et des Élèves de l'École de Musique invite la chorégraphe Fatima Leghzal et le percussionniste Hamid Gribi à fêter Noël en musique et en danse autour de l'Afrique. L'Apem organise un stage animé par la compagnie Dounia, en partenariat avec le pôle Musique et Danse. Ce stage ouvert aux enfants, adolescents et jeunes, débutants ou non, se déroulera **du lundi 20 au jeudi 23 décembre** (10h-12h30 et 14h-16h30) au Centre culturel. Les ateliers se clôtureront par une restitution dans l'auditorium, le jeudi de 17h à 18h30 : "Sous les pavés, la brousse" avec, en première partie, un spectacle jeune public : **"La note magique"** de 16h à 17h. Prix du stage : 60 €. **Le nombre de places est limité, ne tardez pas.**

■ **Renseignements et inscriptions**
au 02 99 62 03 53 et par courriel :
apem.cesson@laposte.net

"La note magique", un conte de Noël

Ce spectacle jeune public (4-12 ans) est une histoire en paroles, en musiques et en mouvements. Samba est passionné de musique. Il rêve de devenir musicien comme son ami Madou. Celui-ci l'envoie à la rencontre du griot Bala Camara qui vit au Mali. C'est alors que s'engage un voyage rempli de surprises, de rencontres et d'épreuves pour Samba et son étrange cheval Zagora à la recherche de la Note Magique. Cette histoire, qui résonne comme une Note Magique dans nos cœurs, est racontée par Fatima et Hamid de la Compagnie Dounia. La Note Magique est proposée le **jeudi 23 décembre de 16h à 17h dans l'auditorium du Centre culturel**. Tarifs plein 4 € et enfants : 2 € (billets sur place).

COMPAGNIE DES BOUFFES DE L'OUEST



Les Bouffes de l'Ouest donneront deux représentations de leur spectacle, les 8 et 9 janvier.

Connaissez-vous Emmanuel Chabrier ? La compagnie des Bouffes de l'Ouest vous entraîne dans un spectacle original et insolite : "Charivari chez Chabrier" où l'on surprend l'emploi du temps fantaisiste du compositeur français Emmanuel Chabrier. Cette présentation est suivie de "L'éducation manquée", un petit bijou d'opérette

produit pour la première fois un dimanche de mai 1879, boulevard des Capucines à Paris. Ce spectacle est composé de chanteurs et d'un ensemble instrumental professionnels. **Pratique.** Centre culturel de Cesson-Sévigné, samedi 8 janvier à 20h30 et dimanche 9 janvier à 17h30. Tarifs : 10 € (8 € pour les moins de 25 ans).

CONNAISSANCE DU MONDE AVEC L'INDE, LE 11 JANVIER

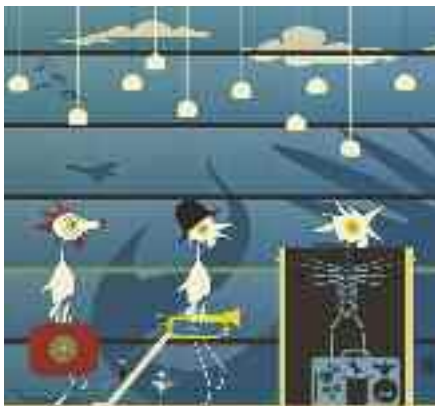
Après trente années de reportages dans les plus belles contrées du monde, l'Inde (Rajasthan, Ladakh et Cachemire) interpelle à nouveau Gérard et Thérèse Baggès. Comment la plus vaste et la plus peuplée des démocraties aborde-t-elle le troisième millénaire ? La nouvelle classe de consommateurs va-t-elle ébranler religion et traditions ? Le film est à la fois un parcours initiatique sur les traces des grands mouvements de pensée et un témoignage actuel d'une Inde moderne aux multiples facettes. **À voir au cinéma Le Sévigné à 17h30. Tarifs : 8, 7 et 4 €.**

■ Renseignements complémentaires : www.connaissancedumonde.com



LES COQUECIGRUES À CESSON, LE 30 JANVIER

Les Coquecigrues vous donnent rendez-vous à partir du 23 janvier, jusqu'au 27 mars 2011. Du théâtre burlesque à la marionnette, en passant par le clown, le conte ou la musique, cette manifestation se veut éclectique, offrant une programmation de qualité, autour d'un concept original, alliant culture et patrimoine. Les Coquecigrues, c'est aussi permettre aux petits et aux plus grands de découvrir ou redécouvrir la richesse et l'exception du patrimoine



LES COQUECIGRUES

LE DIMANCHE DU 30 JANVIER À 17H30
ILLE-ET-VILAINE ☎ 02 99 78 38 38
www.lescoquecigrues.org

du Pays de Rennes. À cette occasion, et avant chaque spectacle, une visite gratuite des lieux est proposée par un guide conférencier de Rennes Métropole, d'Art et d'Histoire.

Dimanche 30 janvier - Espace Ferrié, Musée des Transmissions

Rendez-vous et billetterie à partir de 15h, à l'Espace Ferrié. Un petit goûter sera offert aux plus jeunes enfants à l'issue du spectacle jeune public. À 15h, visite commentée du site par un guide conférencier du service Rennes Métropole d'art et d'histoire.

"2 secondes" - C^{ie} Du petit Monsieur. Mise en scène : Amandine Barrillon. Jeu : Ivan Chary. **Clown burlesque / 16h / spectacle familial / dès 4 ans / 35 mn.**

Dans ce spectacle muet et burlesque, le C^{ie} du Petit Monsieur poursuit son exploration des temps modernes. Et que contiendrait aujourd'hui la boîte de Pandore, si ce n'est un de ces nouveaux objets qui ont envahi notre quotidien ? Technologiquement brillant, incroyablement confortable mais tellement sournois ! Paul Durand, toujours coincé dans son costume trois pièces, va l'apprendre à ses dépens...

Spectacle jeune public (en cours de programmation)
Infos pratiques : tarifs : de 8 € (adulte) à 5 € (enfant) / Forfait famille (2 adultes et 2 enfants) : 23 € / tarif réduit habituel + les cartes sortir, cézam : 7 €.

■ **Réservation indispensable par mail à : mononcleetmaniece@yahoo.fr ou au 02 99 78 38 38.**



Les petits Chanteurs de Saint-Martin

Les Petits Chanteurs de Saint-Martin donneront un **concert de Noël le vendredi 17 décembre** à 20h30 à l'église de Cesson. À cette occasion ils seront rejoints par le Chœur Saint-Martin. Entrée libre.

■ **Contact : Philippe Peloil au 06 70 44 77 85.**

Centre culturel : horaires modifiés les 24 et 31 décembre

Le vendredi 31 décembre, l'accueil billetterie du centre culturel sera fermé. Concernant la médiathèque, elle ouvrira exceptionnellement ses portes ces deux vendredis de 10h à 12h30. Elle sera fermée l'après-midi.

Cesson Art et Poésie

Dans le cadre de l'année mondiale de la Biodiversité, Cesson, Art et Poésie présente les **photographies de Luc Leguériel** au manoir de Bourgchevreuil, **les 18 et 19 décembre**. Des images de Nature, célébrant la couleur et la matière, flirtant souvent avec l'abstraction, seront déclinées sur différents supports: papiers, toile, tissus; et en divers objets: tableaux, agendas, cartes, marque-pages, coussins... 10 % des ventes seront reversées à la lutte contre la mucoviscidose. Expo visible de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h30.

Inside ou le "Off" du Centre culturel jusqu'au 2 janvier

L'équipe de l'action culturelle a souhaité proposer une création d'exposition réalisée par le Photo Club de Cesson-Séviigné. Venez découvrir le "off" du Centre culturel et la vie qui rythme l'activité de l'ensemble des pôles avec l'exposition Inside, jusqu'au 2 janvier dans le hall du Centre culturel.

L'œil de Challe...



"J'aime bien me promener dans Cesson avec mes appareils autour du cou. Je commence à connaître la ville, à trouver mes repères. Ces images carrées en couleur, je les appelle mes polaroids. Mon enfance est liée aux arbres, qui je crois ont un rapport profond à la photographie, aux rêveries du photographe. L'arbre est pour moi le signe de l'hospitalité, et une ville sans arbre est une ville sans âme, sans lieu pour l'homme où se recueillir. À Cesson, je suis comblé, il y a des arbres partout." - Daniel Challe.

SPORTS

DES CESSONNAIS AU MARATHON DE NEW-YORK

Le 7 novembre, cinq cessonçais ont participé au marathon de New-York. Josette Davy, Evelyne Lorrant, Jean-Marc Tariant, Gislaine Corbel et Laurent Ferré ont parcouru ce marathon légendaire dans une ville aussi magnifique que grandiose. Acclamés par une foule en délire tout au long du parcours, c'est avec des étoiles dans les yeux qu'ils sont rentrés à Cesson-Sévigné !



© FRANÇOIS PHILIPPON

2011 AVEC LES IRRÉDUCTIBLES

Le quatrième calendrier des Irréductibles Cessonçais est disponible ! Les clichés sont à nouveau signés François Philippon. Le photographe - portraitiste cessonçais - a cette année opté pour une version plus épurée, en noir et blanc. Après avoir été photographiés dans l'univers des vestiaires et dans un lieu de vie nocturne, le Pym's, nos handballeurs font un retour en studio. Ils se livrent ainsi de manière plus simple, intimiste et personnelle. Ce calendrier 2011 dévoile nos Irréductibles dans une ambiance sensuelle et virile. Comme chaque année, les bénéficiaires de cette opération serviront un projet humanitaire. Cette saison, c'est l'association Pandiasou - Aide à Haïti que les joueurs ont choisi d'aider grâce à vous.

ATHLÉTIC CLUB CESSONNAIS

Le 21 novembre une vingtaine de sportifs ont pris la direction de Brest et son fort du Questel pour participer aux championnats de Bretagne de cross court. Les résultats : L'équipe Cadette termine 7^e (2^{de} équipe d'Ille-et-Vilaine) au classement mixte cadets/juniors avec en bonus un podium pour Solène Cerlet. L'équipe Senior femmes termine 6^e (2^{de} équipe d'Ille-et-Vilaine) et se qualifie pour le tour suivant. La représentante du club en catégorie Minimes, Louise Eveillard, prend la 11^e place. La benjamine du groupe, Estelle Doigneaux, se classe 24^e d'une course qui comptera plus de 120 arrivantes. L'équipe Cadet termine 7^e (1^{re} équipe d'Ille-et-Vilaine) au classement mixte cadets/juniors. L'équipe Senior hommes termine 7^e (1^{re} équipe d'Ille-et-Vilaine) et se qualifie pour le tour suivant.

Les entraîneurs de fond et demi-fond du club, Michel Cochard, Salah El Ghazi et Alain Pubert, ont désormais les yeux tournés vers les prochaines courses : le 12 décembre, cross National de Rennes Métropole à Pacé. Le 9 janvier, championnat départemental à Rennes. Le 30 janvier, championnat régional à Quintin. Le 13 février, championnat interrégional à Graignes (Basse-Normandie) avec 2 équipes déjà qualifiées en cross court ! Le 27 février, championnat de France à Paray-le-Monial (Bourgogne).

Les sprinters de Dominique Duvigneau quant à eux ne sont pas en reste et affûtent leurs pointes en vue du début de la saison indoor.

■ Les résultats en détail sur le site relooké du club : <http://www.accesson.org>

SPORTS

OCC Randonnée

• **Dimanche 19 décembre le matin** : rando de 9,5 km sur le circuit des Néfliers à Romillé. Même circuit l'après-midi.

Départ des randonnées le matin à 8h30 et l'après-midi à 13h45, du siège de l'OCC - base de loisirs de Dézerseul.

■ **Renseignements et inscriptions** :
06 65 76 06 88
bouteiller.claude@aliceadsl.fr

Trophées du sport : des cessonais récompensés !

Depuis 1989, les Trophées du sport récompensent chaque année les sportives et sportifs bretons dans trois catégories : sportif, espoir, équipes. Le TOCC (Triathlon Olympique Club Cessonais) a remporté deux trophées avec Sandra Lévénéz (duathlon), élue sportive de l'année 2010 et avec l'équipe de triathlon hommes, élue équipe masculine 2010. À l'initiative de cette manifestation, le Conseil régional de Bretagne qui recevait, le 25 novembre, la cérémonie de remise des prix de l'année. À 31 ans, la duathlète carhaisienne, licenciée au TOC Cesson, le Triathlon Olympic Club, a décroché pour la deuxième année consécutive, le titre de vice-championne du monde de duathlon courte distance. L'équipe masculine de triathlon, en terminant championne de D2, permet au club d'aligner 4 équipes (triathlon et duathlon hommes et femmes) au plus haut niveau.

Golf : stages d'hiver adultes

Initiation et perfectionnement à partir du 8 janvier, et durant 10 semaines, à raison de 8 séances de 1h + 2 séances de 2h. Possibilité le mardi, jeudi, vendredi et samedi. Tarif : 130 € + 31 €.

■ **Inscriptions et réservations auprès de Philippe Poncet au 06 21 91 53 90.**

OCC Tennis

Le club de tennis de Cesson organise des stages pendant les vacances de Noël, du lundi 20 au vendredi 31 décembre. Ils sont ouverts aux jeunes et aux adultes de tous niveaux. Tarif : 85 € la semaine pour les jeunes et 45 € pour les adultes (4 jours). Chèques vacances acceptés. Renseignements et inscriptions auprès du secrétariat.

Quelques dates à retenir

- **Galette des Rois** : elle aura lieu le mercredi 12 janvier à 18h, au club house. Pensez à vous inscrire auprès du secrétariat avant le 8 janvier.
- **4^e défi féminin** : cette rencontre se déroulera le samedi 4 février.

OCC Basket

L'équipe première, entraînée par Boris Lombart, est montée cette année en Ligue 2 Régionale Bretagne.

Les prochains matches :

- 15 janvier : Cesson-Séviigné contre Pordic ;
- 22 janvier : Cesson-Séviigné contre CPB Rennes 2.

■ **Retrouvez le calendrier ainsi que les photos des matches sur le <http://occbasket.fhnet.fr>**

ASSOCIATIONS

UCA : opération Noël jusqu'au 18 décembre !

Jusqu'au 18 décembre, 120 bouteilles de champagne et sacs Union des Commerçants et Artisans sont à gagner chez les commerçants et artisans adhérents de Cesson-Séviigné. Tentez votre chance en remplissant les bulletins de participation !

Cesson Vacances Nature

• **Randonnée VTT du 19 décembre** : départ de la Touche Ablin à 8h15 pour Châteaubourg. animateur :

Yvon Rault au 02 99 83 18 01.

- **Randonnée pédestre du 9 janvier** : départ de la Touche Ablin à 13h30 pour Agigné. Elle sera suivie de la Galette des Rois. Animateur : Jean-Claude Gallinière au 02 99 83 70 11.
- **Inscriptions aux séjours neige** : des places sont encore disponibles :
 - en séjour adultes et familles au chalet "Les Pieux" du 26 décembre au 1^{er} janvier. Départ le 25 décembre à 19h et retour le 2 janvier à 8h à Cesson. Voyage en car couchettes ;
 - en séjour adultes et familles au chalet "Les Pieux" du 26 février au 5 mars ;

- en colos pour les ados et préados au chalet "Les Pieux" du 26 février au 5 mars. Pour les enfants de 8 à 11 ans au chalet "Les bérêts verts" du 6 au 12 mars.

Les séjours colos sont agréés par Jeunesse et Sports et peuvent bénéficier des aides aux vacances : Municipales, CAF attribuées en fonction des quotients familiaux.

■ **Pour tous renseignements, contacter le secrétariat, ouvert du lundi au vendredi de 14h à 18h, au 02 99 83 16 38.**

Courriel : cvn@wanadoo.fr

Site : <http://www.cesson-vacances-nature.asso.fr>

Vidéo Club Cessonnais

Le Vidéo Club vous donne rendez-vous le **vendredi 17 décembre à 20h15** pour l'intervention de J-P Druffin, photographe, vidéaste professionnel et formateur. Au programme :

- présentation du logiciel de diaporama Proshow pour réaliser facilement des diaporamas avec photos animées ;
- présentation du nouvel appareil photo Canon, qui permet de réaliser de supers vidéos qui se rapprochent du cinéma.

La technique du cadrage sera une nouvelle fois abordée. La soirée s'achèvera par les **films d'adhérents**. Le local du club se situe au 43, bd de Dézerseul - base de loisirs (bâtiment de l'OCC-1^{er} étage).

Atelier des petites mains

Mise en place d'un **stage enfants et adolescents** à partir de 10 ans et sur 12 heures, le **samedi 18, lundi 20 et mardi 21 décembre**. Coût : 54 € (journalière), soit deux heures le matin, plus deux heures l'après-midi (places limitées).

■ **Renseignements et inscriptions :**
Bénédicte Ozolins au 06 87 40 37 61.

Acat : appel urgent n°48

L'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture et des exécutions capitales vous invite à intervenir pour Asia Bibi, chrétienne pakistanaise, condamnée à mort en application des lois du Pakistan relatives au blasphème.

■ **Retrouvez plus d'informations et la lettre d'intervention proposée sur le site :**
<http://www.acatfrance.fr> ou <http://acat-cession-thorigne.asso-web.com>

École de cirque "En piste !"

L'association propose un stage de cirque pendant les vacances de Noël avec acrobaties, trapèze, jonglerie, tissu aérien, fil et boule d'équilibre ! Pour occuper vos enfants avant l'arrivée du Père Noël, inscrivez-les au stage proposé par "En piste !". Stage de **4 jours, du lundi 20 au jeudi 23 décembre**. Pour les 4-6 ans : de **10h à 12h**. Prix : 56 € (+ 20 € adhésion et licence FFEC si non adhérent). Pour les 7-16 ans : de **14h à 18h**. Prix : 112 € (+ 20 € adhésion et licence FFEC si non adhérent). Un intervenant pour 10 élèves maximum. En fonction du niveau de chaque élève, ce stage pourra être soit une **découverte** de l'activité Cirque, soit un **approfondissement** d'une discipline particulière.

■ **Inscriptions et informations par courriel : enpiste.cirque@orange.fr, sur le site : www.enpiste.123.fr et au 06 43 18 26 09 ou 06 82 44 59 03.**

AVF Cesson-Sévigné

- **Coupe-couture** : cette nouvelle activité est animée par Mme Hind Klalous de 15h à 17h, salle 18 du centre de loisirs, à raison d'un vendredi sur deux.
- **Spectacles au Liberté avec tarifs préférentiels** :
- "100 violons tziganes", le mardi 18 janvier à 15h. Tarif : 34 € ;
- "Symphonie équestre", le mardi 29 mars à 15h. Renseignements et inscriptions auprès des hôteses (option pour 30 places seulement).
- **Sortie à Paris, le samedi 15 janvier** avec Cesson Art et Poésie. Départ à 7h et retour vers 23h. Transport en autocar et visite de l'exposition Monet au Grand Palais. Tarif : 55 €. Autocar seul : 42 €.
- **Goûter de Noël, le vendredi 17 décembre** à partir de 14h30 dans la salle de la Touche Ablin. Inscriptions auprès des hôteses les mardis et jeudis après-midi.
- **Galette des Rois le vendredi 21 janvier** à 15h, salle de la Touche Ablin. Inscriptions auprès des hôteses.
- **Renseignements et inscriptions au 02 99 83 44 54 ou au 06 81 85 02 78. <http://reseau.avf.asso.fr/space/avfcessionsevigne>.**

Cesson Retraite Active

Chants de marins : Noël à la Mapad, le jeudi 16 décembre à 15h. Répétition (heure et salle habituelles), le jeudi 6 janvier.

ASSOCIATION "LOISIRS ET CULTURE" CINÉMA ART ET ESSAI "LE SÉVIGNÉ"

43, rue du Muguet. Tél./fax/répondeur : 02 99 83 12 21 (horaires donnés le lundi soir).
Programme sur le www.ville-cesson-sevigne.fr et sur le www.cine35.com

- Plein tarif : 6,6 euros • Réduit : 4,8 euros (tarif réduit – 18 ans)
- Carte Fidélité : 3 euros + 10 places à 4 euros = 43 euros
- Recharge Fidélité : 40 euros • Carte Escale : 3,50 euros

Le 20 décembre, "Le cadeau de Noël d'Hussam" : le directeur artistique du Festival du film britannique de Dinard propose une soirée sur le thème "Le super héros au cinéma", une conférence illustrée par des extraits de films.

Vous pouvez acheter des carnets "Fidélité" de 5 places à 20 €, à utiliser avant le 31 décembre 2010.

LES TARIFS

Les tarifs n'ayant pas évolué depuis trois ans, il sera procédé à une augmentation raisonnable de 0,20 € par ticket au 1^{er} janvier prochain pour certains des tarifs. **Pour les séances sur des films en 3D, pas de surcoût pour permettre d'utiliser les cartes "fidélité", notamment à la borne.**

SEMAINE DU 15 AU 21 DÉCEMBRE

Harry Potter et les reliques de la mort

USA - GB - 2h25 - VF - numérique

de David Yates avec Daniel Radcliffe, Rupert Grint

- Mercredi 15 décembre à 20h30
- Jeudi 16 décembre à 20h30
- Vendredi 17 décembre à 20h30
- Samedi 18 décembre à 17h30
- Dimanche 19 décembre à 17h30
- Mardi 21 décembre à 20h30

Ring

Japon - 1h38 - VO - interdit - 12 ans

(dans le cadre du cycle Film d'horreur)

de Hideo Nakata avec Nanako Matsushima, Miki Nakatani, Hiroyuki Shimosawa

- Samedi 18 décembre à 22h30

Nostalgie de la lumière

Espagne - Allemagne - France - Chili - 1h30

de Patricio Guzmán avec Patricio Guzmán

- Samedi 18 décembre à 15h (2,50 €)
- Dimanche 19 décembre à 20h30

Mon pote

France - 1h45

de Marc Esposito avec Edouard Baer, Benoît Magimel

- Samedi 18 décembre à 20h30
- Dimanche 19 décembre à 15h

Le cadeau de Noël d'Hussam

En cette fin d'année, Hussam Hindi, directeur artistique du Festival du film britannique de Dinard, propose une soirée sur le thème "Le super-héros au cinéma". Le super-héros réalise nos fantasmes, nos rêves, nos désirs : voler, déplacer les montagnes et veiller sur nous. D'où viennent-ils ? Comment les films les montrent ? Pourquoi les spectateurs les aiment tant ? Sont-ils toujours aussi puissants aujourd'hui ? Images à l'appui, cette conférence tentera de faire le point sur ce personnage mythique au cinéma.

- Lundi 20 décembre à 20h30 - Tarif unique de 4 €



CINÉMA

SEMAINE DU 22 AU 28 DÉCEMBRE

Le nom des gens

France - 1h35

de Michel Leclerc avec Jacques Gamblin,
Sara Forestier

- Jeudi 23 décembre à 20h30
- Dimanche 26 décembre à 20h30
- Mardi 28 décembre à 20h30



Des filles en noir

France - 1h25 - interdit - 12 ans

de Jean-Paul Civeyrac avec Léa Tissier,
Élise Lhomeau

- Dimanche 26 décembre à 15h
- Lundi 27 décembre à 20h30

Les chimpanzés de l'espace 2

USA - 1h16 - sortie nationale - numérique en 3D sans
supplément de prix

Film d'animation de John H. Williams avec Zack
Shada, Tom Kinney

- Mercredi 22 décembre à 20h30
- Vendredi 24 décembre à 15h
- Dimanche 26 décembre à 17h30
- Mardi 28 décembre à 17h30

SEMAINE DU 29 DÉCEMBRE AU 4 JANVIER

Ce n'est qu'un début

France - 1h35

Documentaire de Jean-Pierre Pozzi, Pierre
Barouquier avec Isabelle Duflocq, Pascaline Dogliani

- Dimanche 2 janvier à 15h
- Lundi 3 janvier à 20h30

De vrais mensonges

France - 1h45

de Pierre Salvadori avec Audrey Tautou,
Nathalie Baye

- Jeudi 30 décembre à 20h30
- Dimanche 2 janvier à 17h30
- Mardi 4 janvier à 20h30

Le Monde de Narnia : L'Odyssée du Passeur d'aurore

USA - 1h54 - VF - numérique en 3D sans supplément
de prix

de Michael Apted avec Georgie Henley, Skandar
Keynes

- Mercredi 29 décembre à 17h30
- Jeudi 30 décembre à 17h30
- Vendredi 31 décembre à 15h
- Dimanche 2 janvier à 20h30



PORSCHE DESIGN
EYEWEAR
P'8000

VISUAL

L'OPTICIEN EXPERT EN VERRES



Bruno Thieullet l'Opticien

8, place de l'église - CESSON-SÉVIGNÉ - 02 99 83 94 96



**La passion grandit jour après jour,
nos Centres Porsche aussi.**

**Nouveau Centre Porsche Rennes.
Ouverture Décembre 2010.**



PORSCHE

Centre Porsche Rennes

rue des Méliers
 35510 Cesson-Sévigné
 Tél. : 02.99.83.19.19
 Fax : 02.99.83.99.15
 Site Internet : www.sportauto44.com
 email : info@sportauto35.com

PORSCHE
INTELLIGENT
PERFORMANCE

Gamme Porsche - Consommation mixte (l/100 km) de 7,4 à 13,2. Emissions de CO₂ (g/km) de 193 à 314.